

COMMUNE D'UCCLE

ACCUEIL DES ENFANTS DE 2,5 ANS à 12 ANS DURANT LEUR TEMPS LIBRE
EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES

ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES BESOINS 2010

Brigitte Buisson - Sandra De Fauw
Coordinatrices de l'accueil extrascolaire

Uccle, septembre 2010

Coordination de l'accueil extrascolaire ☎ 02/378.48.64 ~ 📠 02/332.35.38
860, chaussée d'Alseberg – 1180 Bruxelles
e-mail : aes@uccle.be

|

|

TABLE DES MATIERES

Introduction

Historique

Principales actions menées dans le cadre du programme CLE 2005 -2010

Agrément du programme CLE 2010-2015

Modalités d'organisation concernant l'accueil des enfants, au sein de la Commune

Etat des lieux relatif à l'année scolaire 2009-2010

Démarches préliminaires

Relevé des opérateurs accueillant des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre

Caractéristiques générales de la Commune

Analyse des besoins 2010

Spécificités de la Commune en matière de Temps Libre

A) Milieux d'accueil

B) Associations sportives et culturelles

Recueil des besoins des directions ; des professionnels ; des enfants et des parents

Synthèse des besoins identifiés au niveau de la Commune d'Uccle

INTRODUCTION

Historique

En 2002, la Communauté française invitait toutes les Communes de Bruxelles et de Wallonie qui le souhaitaient, à s'investir dans une politique d'accueil cohérente pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans, en dehors des heures scolaires, par le biais du **décret ATL (Accueil durant le Temps Libre)**, entré officiellement en vigueur en janvier 2004.

Ce décret propose de réunir autour de la table tous les opérateurs locaux de l'accueil avec pour objectifs : de se coordonner, de renforcer leurs actions, mais aussi de développer de nouvelles structures et de favoriser la création de synergies et de partenariats. La mise en œuvre du décret a été organisée à l'échelon de la Commune, pour être plus proche des préoccupations du citoyen.

La Commune d'Uccle est engagée dans ce dispositif depuis février 2002, et a confié la mission de coordonner le secteur ATL à deux coordinatrices, engagées spécifiquement à cet effet et rattachées au service des Sports et du Parascolaire, sous la direction de Monsieur Patrick De Nutte.

En 2002, un **premier Etat des Lieux** a été effectué. Il consistait en une sorte de photographie de ce qui existait à Uccle pour les enfants de 2.5 à 12 ans, en dehors des heures scolaires. Cet état des lieux, **suivi d'une analyse des besoins**, avait permis de mettre en exergue les besoins spécifiques de la Commune en matière d'accueil :

- Amélioration de la qualité de l'accueil et de l'encadrement en garderie scolaire
- Développement d'activités culturelles et sportives peu onéreuses, voire gratuites
- Développement d'activités pour les plus jeunes
- Développement d'activités dans certains quartiers précarisés ou à forte densité
- Développement du tissu associatif « socio-culturel »
- Augmentation du nombre de places d'accueil pour enfants handicapés

Cette analyse des besoins avait ensuite débouché sur un **premier programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)**, développant les objectifs à atteindre et les actions à mener pour une durée de 5 ans (de 2005 à 2010). Ce 1^{er} programme CLE a été agréé par la Commission d'agrément de l'ONE le 1^{er} septembre 2005 et est arrivé à échéance le 1^{er} septembre 2010.

Principales actions menées dans le cadre du programme CLE 2005-2010

❖ Regroupement et diffusion de l'information :

- Mise sur pied d'un site Internet (avec Moteur de recherche)
- Edition d'un bulletin de liaison «Temps Libre !»

❖ Création de nouvelles initiatives :

- Ouverture et suivi d'une école de devoirs dans le quartier du Centre
- Projet annuel d'intégration d'enfants handicapés à la Plaine de jeux communale

❖ Actions diverses dans les garderies en vue d'y améliorer la qualité de l'accueil :

- Vaste programme de formations initiales et continues pour tous les accueillants de garderie
- Mise sur pied de formations concrètes et d'animations couplées à une offre de matériel dans les garderies scolaires
- Organisation annuelle d'un tournoi de ping-pong inter-garderies
- Achat de jeux géants et organisation de tournées de malles de jeux géants dans toutes les garderies
- Placement de jeux en peinture thermoplastique dans les cours de récréation de toutes les écoles subsidiées dans le cadre du décret ATL

Agrément du programme CLE 2010-2015

Aujourd'hui, un nouveau programme CLE (2010-2015), précédé d'un nouvel état des lieux et d'une nouvelle analyse des besoins, prend le relais du programme CLE 2005-2010.

Etapas nécessaires pour l'agrément du nouveau programme CLE :

- Présentation de l'état des lieux, de l'analyse des besoins et du programme CLE à la CCA et approbation de ce dernier (21 septembre 2010)
- Présentation de l'état des lieux, de l'analyse des besoins et du programme CLE au Collège des Bourgmestre et Echevins pour information
- Présentation de l'état des lieux, de l'analyse des besoins et du programme CLE au Conseil communal et adoption de ce dernier
- Envoi du programme CLE à l'ONE (dans les 15 jours qui suivent son adoption par le Conseil communal)
- Analyse du programme CLE par la commission d'agrément de l'ONE (max. 90 jours après sa réception)
- Transmission de la décision de la commission d'agrément au conseil d'administration de l'ONE et transmission de l'agrément à la Commune (dans les 60 jours)

Modalités d'organisation concernant l'accueil des enfants, au sein de la Commune

Sur la Commune d'Uccle, il n'existe pas d'Echevinat de l'Enfance ou de la Petite Enfance. Les matières qui concernent ces secteurs sont prises en charge d'une part par l'Echevinat de l'Action Sociale, 3^{ième} Age, Tutelle du CPAS, Tutelle sur les ASBL (Service Ucclois du Troisième Age, ALE d'Uccle), Prévention sociale, Egalité des chances et Solidarité Nord-Sud, et d'autre part par l'Echevinat de l'Education et de l'Enseignement.

En 2002, L'Accueil durant le Temps Libre avait été attribué à Monsieur Guy de Halleux, Echevin du Parascolaire et de la Jeunesse.

En 2006, l'Accueil durant le Temps Libre a été attribué à Monsieur Boris Dilliès, Echevin de la Jeunesse, des Sports, du Parascolaire, des Finances, de l'Economie uccloise, de la Propreté publique et Espaces Verts, Tutelle sur les ASBL (Piscine Longchamp, Service ucclois de la Jeunesse, Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics et le Parascolaire d'Uccle)

La coordination ATL est, à Uccle, une cellule de deux personnes, rattachée au service des Sports et du Parascolaire, sous la responsabilité de Monsieur Patrick De Nutte.

Leur travail consiste à mettre en place une dynamique d'organisation selon laquelle tous les acteurs de l'accueil des enfants de 2.5 ans à 12 ans présents sur le territoire de la Commune, se regroupent, se mettent en relation et travaillent ensemble vers un objectif commun : harmoniser l'offre d'accueil et la développer tant quantitativement que qualitativement afin de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Tout projet mis en place par les coordinatrices extrascolaires (ATL), est débattu en CCA (Commission Communale de l'Accueil) et avalisé par celle-ci.

La CCA rassemble des représentants de tous les secteurs de l'accueil :

- Représentants politiques
- Représentants des établissements scolaires des différents réseaux
- Représentants des personnes qui confient les enfants (parents) et des mouvements d'Education Permanente (Ligue des familles, FPS, etc.)
- Représentants des opérateurs déclarés à l'ONE (associations, garderies scolaires)
- Représentants des services, associations ou institutions agréés, reconnus ou affiliés à une organisation ou une fédération agréée ou reconnue en vertu de dispositions décrétales ou réglementaires de la CF autre que l'ONE (clubs sportifs, mouvements de jeunesse, CEC, bibliothèques, AMO, centres de vacances, etc.)

La Communauté française, via l'ONE finance le salaire des deux coordinatrices ainsi que leurs frais de fonctionnement. Pour la mise en place des projets, plus aucun subside n'est prévu par la Communauté française et aucune subvention extrascolaire n'est inscrite au budget communal.

Tous les opérateurs subsidiés participent toutefois au principe de mutualisation ; c'est-à-dire qu'ils versent chacun, 10 % de la somme touchée chaque année, dans un pot commun, pour la réalisation de projets communs ou à caractère social.

ETAT DES LIEUX

ANNEE SCOLAIRE
2009-2010

Dans cet état des lieux nous présenterons les différentes méthodes d'investigation utilisées pour sa réalisation, le listing de tous les opérateurs de l'accueil pour les 2.5 à 12 ans répertoriés, et les caractéristiques générales de la Commune en matière d'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans. Nous exposerons ensuite les spécificités de la Commune dans le domaine du temps libre des enfants, le résumé des opinions des directions, professionnels, parents et enfants ainsi qu'un résumé des besoins identifiés au niveau de la Commune.

Démarches préliminaires

Démarches effectuées pour réaliser l'état des lieux et l'analyse de besoins :

❖ **Rencontres**

- Rencontres avec les responsables des milieux d'accueil
- Rencontres avec les responsables des activités sportives et culturelles et/ou contacts téléphoniques
- Rencontres avec les responsables des institutions spécialisées
- Rencontres avec différents services de la Commune : Service Prévention & Médiation Scolaire (Action sociale), Service Mobilité, Service Education, Service Famille Jeunesse (Police), responsable cohésion sociale (CPAS), Service des Sports, ...
- Rencontres avec les associations de parents ¹
- Rencontres avec des enfants et des parents, à la garderie, à la sortie d'écoles, à la Plaine de jeux communale
- Rencontre avec des accueillants

❖ **Consultations**

- Etat des lieux 2002
- Listings des opérateurs de notre site
- Sites Internet des opérateurs
- Listings en ligne
- Documents en ligne (OEJAJ, ONE, CF, ...)
- Services communaux (population, receveur, culture ...)

❖ **Questionnaires**

- Questionnaires à destination des opérateurs sportifs et culturels
- Questionnaire distribués dans les écoles à destination des parents et des enfants
- Questionnaire à destination des responsables des milieux d'accueil

¹ Les associations de parents ont été très difficiles à contacter et à rassembler. D'où l'importance de faire circuler l'information au mieux afin que les parents prennent conscience de notre rôle et de nos actions au niveau de la commune

Remarques

A notre grand regret, nous n'avons pas rencontré toutes les associations, proposant des activités pour les enfants de 2.5 à 12 ans, oeuvrant sur le territoire de la Commune. Nous manquons réellement de temps ² pour envisager de les rencontrer toutes, mais nous avons cependant laissé à chacune l'opportunité d'un rendez-vous. Nous avons donc pris le temps de rencontrer toutes celles qui le désiraient et envoyé un questionnaire aux autres, sachant néanmoins que les informations recueillies par le biais d'un questionnaire sont moins riches que celles récoltées de vive voix.

Les rencontres que nous avons pu faire se sont avérées très intéressantes et enrichissantes de part et d'autre : quant à la récolte des questionnaires, elle fut par contre très laborieuse et nous a obligées à procéder à de nombreux rappels, par courrier, par mail et/ou par téléphone

Au final, la plupart des associations nous ont fourni les informations demandées. Quelques-uns nous ont fourni des données incomplètes ou imprécises et d'autres sont restés sourdes à nos appels et messages répétitifs. Pour ces dernières, nous avons complété et/ou corrigé les informations dont nous disposions à l'aide de leur site Internet (si elles en disposaient).

Certains opérateurs, y compris des responsables de milieux d'accueil, nous ont répondu très tardivement, après que les analyses aient été réalisées ; nous les avons intégrés dans l'analyse autant que faire se peut.

Par contre, nous avons écarté de notre analyse les opérateurs pour lesquels nous ne disposions d'aucunes données récentes, qui ne se trouvent sur aucun site consultable et pour lesquels nous n'avons reçu aucune information, malgré les différents moyens d'investigation utilisés.

Pour ces raisons, certaines de nos statistiques et/ou constatations pourraient comporter quelques imprécisions, manques ou erreurs.

² L'absence prolongée d'une coordinatrice, la gestion des projets en cours, la disponibilité pour répondre aux demandes des parents, la participation à différents groupes de travail occupent une grande partie de notre temps.

Relevé des opérateurs accueillant des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre

Nous avons établi 2 listings distincts : le listing des milieux d'accueil reprenant notamment toutes les implantations scolaires et le listing des associations sportives et culturelles. Seuls les opérateurs culturels et sportifs organisant des activités extrascolaires ouvertes à tous les enfants ont été mentionnés. L'adresse indiquée est celle du siège sociale³.

MILIEUX D'ACCUEIL	ADRESSES
Athénée Ganenou	Rue du Melkriek, 3
Athénée Royal d'Uccle 1	Avenue Houzeau, 87
Athénée Royal d'Uccle 1 - La Petite école dans la prairie	Avenue Paul Stroobant, 72
Collège Saint-Pierre - maternelle	Rue du Doyenné, 76-80
Collège Saint-Pierre - primaire	Rue du Doyenné, 68
Ecole de Calevoet	Rue Frans Vervloet, 10
Ecole de Messidor	Avenue Messidor, 161
Ecole de Saint-Job	Rue Jean Benaets 74
Ecole de Verrewinkel	Avenue Dolez, 544
Ecole des Ecoreuils	Avenue d'Hougoumont, 8
Ecole des Eglantiers	Avenue des Eglantiers, 21
Ecole des Servites de Marie	Avenue d'Hougoumont, 5
Ecole du Centre	Rue du Doyenné, 60
Ecole du Homborch	Homborchveld, 32-34
Ecole du Longchamp	Rue Edith Cavell, 29
Ecole du Merlo	Rue du Merlo, 16
Ecole du Val Fleuri	Avenue du Vossegat, 45
Ecole du Wolvenberg	Rue du Château d'eau, 77
Ecole européenne	Rue du Vert Chasseur, 46
Ecole Hamaïde	Avenue Hamoir, 31
Ecole les Blés d'Or	Dieweg, 57
Ecole Notre-Dame	Avenue Pierre & Jean Carsoel, 4
Ecole Notre-Dame de la Consolation	Rue du Bourdon, 27
Ecole Notre-Dame des Champs	Rue Robert-Jones, 24
Ecole Plein Air	Dieweg, 65

³ Des informations plus complètes sur les opérateurs et les activités extrascolaires qu'ils organisent seront mises en ligne prochainement sur le site via un moteur de recherche.

Ecole Regina Pacis	Parvis Chantecler, 10
Ecole Saint-Joseph	Chaussée de Waterloo, 1190
Ecole Saint-Paul	Chaussée de Neerstalle, 440
Garderie de l'école Decroly - Avenue de Casalta	Avenue de Casalta, 10
Garderie de l'école Decroly - Drève des Gendarmes	Drève des Gendarmes, 45
Institut Montjoie	Avenue Montjoie, 97
Institut Montjoie - Ma petite école	Avenue Stanley, 67
Institut Royal pour Sourds et Aveugles (IRSA)	Chaussée de Waterloo, 1504
Institut Saint-Vincent de Paul	Rue Beeckman, 99
La Roseraie - Ecole des devoirs	Chaussée de Waterloo, 200 A
Le Pas - Ecole des devoirs du Homborch	Rue du Kriekenput, 14
Le Pas - Ecole des devoirs du Merlo	Chaussée de Neerstalle, 489
P'tit Coup de Pouce	Chaussée d'Alseberg, 860
Youplaboum (Youplamini)	Avenue Latérale, 171

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	ADRESSES (SIEGES SOCIAUX)
Académie de musique, arts parlé et danse	Rue du Doyenné, 60
AIKIDO " Shugyo Dojo "	Avenue de la chénaie, 173
Aïkido Kimusubi Uccle	Rue des moutons, 21
Artigraf asbl	Avenue Den Doorn, 31/1
Ateliers d'arts visuels	Rue Engeland, 349
Balai Uccle	Rue du Craetveld, 135, 1120 Bruxelles
BBC Uccle VF	Rue Cervantès, 86, 1190 Bruxelles
BCS Uccle	Rue Edouard Michiels, 71
Bibliothèque communale du Centre	Rue du Doyenné, 64
Bibliothèque-Médiathèque Le Phare (Uccle-Montjoie)	Chaussée de Waterloo, 935, BP 1
Blancke Academy Karaté	Chaussée d'Alseberg, 946
Bougr'Aventure	de Kerchove d'Exaerdestraat, 131, 1501 Buizingen
Brussels Chess club	Rue Xavier De Bue, 25, BP 7
Brussels Golf Club	Chaussée de La Hulpe, 53a
Cadets d'Uccle – Nature et Loisirs asbl	Rue Vallée Bailly, 104, 1420 Braine-l'Alleud
Camp du Doyenné d'Uccle	Rue du Doyenné, 96
Camps d'enfants de l'Eglise apostolique de Belgique	Chaussée d'Alseberg, 990
Candy Schools	Rue de l'école, 28, 1640 Rhode-Saint-Genèse

CEPAN Pom Pom Poney	Rue du Ham, 113
Cercle Chantecler	Avenue des Coquelicots, 1, 1410 Waterloo
Cercle des Nageurs Ucclois a.s.b.l.	Rue Caüter, 28
Cercle d'escrime Damoclès	Quai à la Houille, 12, 1000 Bruxelles
Choréart	Chaussée d'Alseberg, 985
Cigales	Montagne de Saint Job, 25
Côté Village	Chaussée d'Alseberg, 895
Creativity Tennis Academy	Avenue Paul Stroobant, 44
Dynamo	Avenue Victor Rousseau, 300, 1190 Bruxelles
Ecoculture asbl	Rue des Guildes, 17, 1000 Bruxelles
Ecole d'art d'ucclle	Rue Rouge, 2
Ecole de ballet Marly	Chaussée de Saint-Job, 721
Ecole de la Scène. Studio Tapage asbl	Chaussée de Saint-Job, 638
Ecole de tennis Pierre Thys. Royal Cercle Sportif Intero	Rue des Trois Rois, 108
Ecole d'équitation Luc Musette	Drève du Caporal, 11
Ecole du Cirque Mandarine	Chemin du Puits, 7
Espace Temps Dance	Avenue des Bergeronnettes, 24, 1420 Braine-l'Alleud
Fédération Nationale des Patros	Rue de l'Hôpital 15-17, 6060 Gilly
Flic Flac Danse et Cie	Avenue Jean et Pierre Carsoel, 120
Forest Kodokan	Rue Marie Collard, 43, 1620 Drogenbos
Fouchtra	Rue Jean Benaets, 70
Galipette	Avenue de Floréal, 84
Gilde des Archers de St Pierre d'Uccle	Rue Robert Scott, 14
Guides Catholiques de Belgique	Rue Paul Emile Janson, 35, 1050 Bruxelles
Gym Contact	Avenue de Mérode, 37, 1330 Rixensart
Gymno rythmies	Lindekensweg, 78, 1652 Alseberg
Jeunesse et Famille	Chemin de la Forêt, 63
Jeunesses scientifiques de Belgique	Avenue Latérale, 17
Judo club La Chênaie	Avenue Arnold Delvaux, 8
Judo club Uccle	Chaussée d'Alseberg, 946
Karaté Club Uccle	Avenue Saint-Augustin, 34, 1190 Bruxelles
Kids' computer Club	Avenue René Gobert, 31
Kyu Shin Ru	Rue Basse, 134

La Confiserie	Rue d'Edimbourg, 16, 1050 Bruxelles
La Fourmi	Rue Vanderkindere, 211
La Gaumette	Rue de Linkebeek, 40
La Musicole asbl	Rue des Carmélites, 173
La Roseraie	Chaussée de Waterloo, 200 A, 1060 Bruxelles
Le KI Libre asbl	Avenue G. Herinckx, 115
Le PAS	Chaussée de Neerstalle, 489
Les copains du Sport asbl	Rue Martin V, 31, 1200 Bruxelles
Les Deux rebonds	Rue de la Croix Gabriel, 9, 1400 Nivelles
Les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre	Avenue Coghen, 213
Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique ASBL	Rue de Dublin, 21, 1050 Bruxelles
Longchamps Swimming club	Chemin de Cortenbosch, 20
Maison de jeunes L'Antirides	Rue de la Montagne de Saint Job, 131-133
Manège de la Cambre	Chaussée de Waterloo, 872
Papageno-tes	Vieux Dieweg, 6
Parascolaire d'Uccle	Chaussée d'Alseberg, 860
Plaine de jeux - Regina pacis Petite enfance Asbl	Parvis Chantecler, 10
Plaine de jeux - Wolvenberg	Rue du Château d'eau, 77
Plaine de jeux communale	Rue Auguste Danse, 25
Royal Léopold Club Hockey - Tennis	Avenue Dupuich, 42
Royal Racing club de Bruxelles Tennis - Hockey	Avenue des Chênes, 125
Royal Uccle sport - tennis - Hockey	Chaussée de Ruisbroeck, 18
Salle à Muses	Rue du Chemin de Fer, 18, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
Scouts & Guides Pluralistes de Belgique asbl	Avenue de la Porte de Hal, 38, 1060 Bruxelles
Shotokan Karatedo International Federation - Brussels	Avenue Jules Dujardin, 3/3
Smash Academy	Rue Vanderaey, 137
Sun's Horizons asbl	Rue de la Cueillette, 12
Tennis Club Longchamp	Chaussée de Waterloo, 836
Tennis couverts Montjoie	Rue Edith Cavell, 91
Théâtre Junior	Avenue de la Ramée, 30
Tokyo Gym	Rue Joseph Bens, 19
Tournesol asbl	Chaussée de La Hulpe, 199, 1170 Bruxelles
TWKAM	Avenue Jean-Pierre Carsoel, 2

Virtuose Ecole de Musique asbl	Rue Gatti de Gamond, 196
Vise vers ça	Rue du Doyenné, 88
Wellington Hockey - Tennis	Avenue d'Hougoumont, 4
Youplaboum	Avenue Latérale, 171

Caractéristiques générales de la Commune

❖ Population

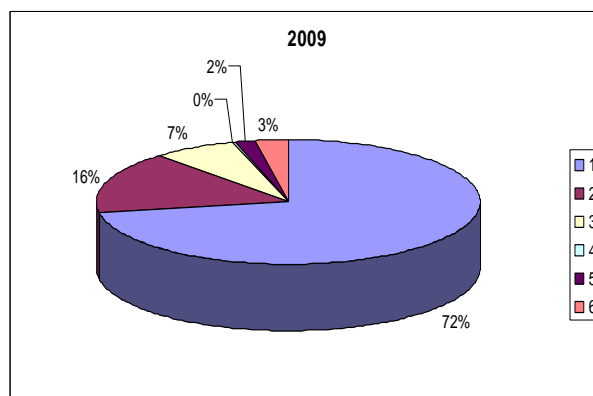
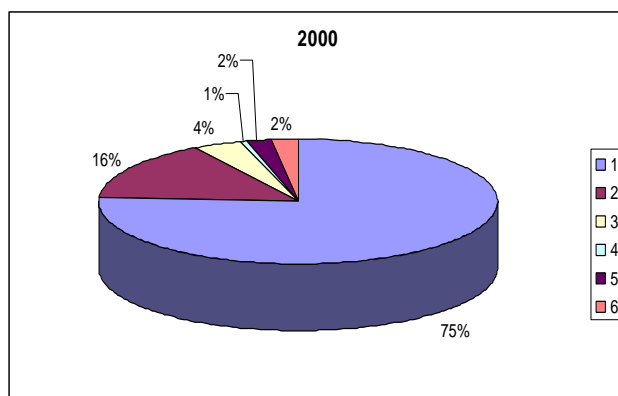
Uccle est une grande Commune située dans le sud de la région bruxelloise. Elle est bordée par Forest et Ixelles au Nord, Bruxelles-ville (av. Louise) et Watermael-Boistfort (Forêt de Soignes) à l'Est, Rhode-Saint-Genèse et Linkebeek au Sud.

Evolution de la population ucquoise entre 2000 et 2009

Entre 2000 et 2009, la population ucquoise croît de manière +/- constante. Elle passe de 74592 en 2000 à 77438 en 2009, soit une augmentation de 3.8%. Par contre, on peut constater que, pour la même période, le nombre de personnes belges a diminué de 56737 à 55932, et le nombre de personnes étrangères a augmenté de 17855 à 21506, soit une augmentation de 15.9%.

Parmi les personnes étrangères, on constate que le nombre de personnes inscrites au registre des étrangers, soit les « nouveaux arrivants » a pratiquement doublé : il est passé de 2897 en 2000 à 5430 en 2009, soit une augmentation de 87.4%.

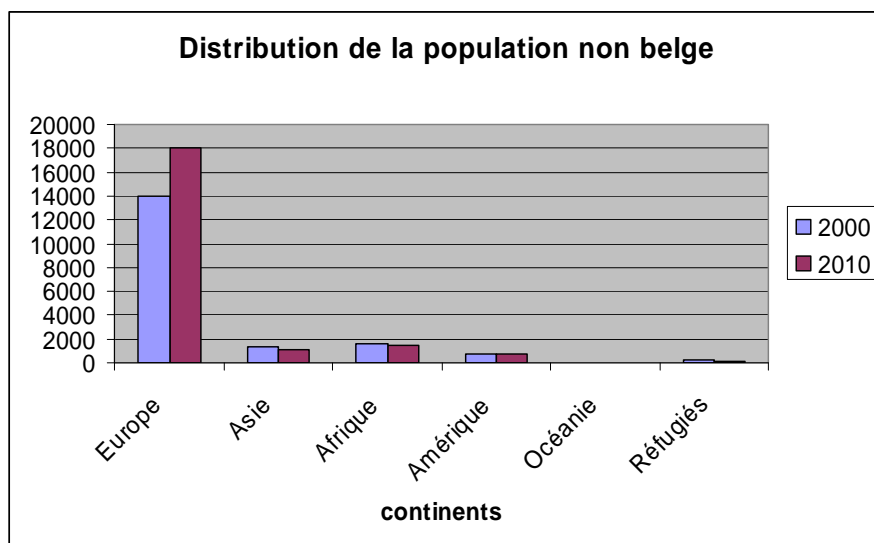
	2000		2009	
	Nbre de personnes	%	Nbre de personnes	%
1. Registre de la population (Belges)	56737	76%	55932	72.12%
2. Registre de la population (étrangers)	11744	15.50%	12619	16.27%
3. Registre des étrangers	2897	3.70%	5430	7%
4. Demandeurs d'asile	396	0.50%	116	0.15%
5. Etrangers A.R.	1567	2.10%	1245	1.61%
6. Fonctionnaires CE	1647	2.20%	2212	2.85%



Source : Commune d'Uccle - Service de la population

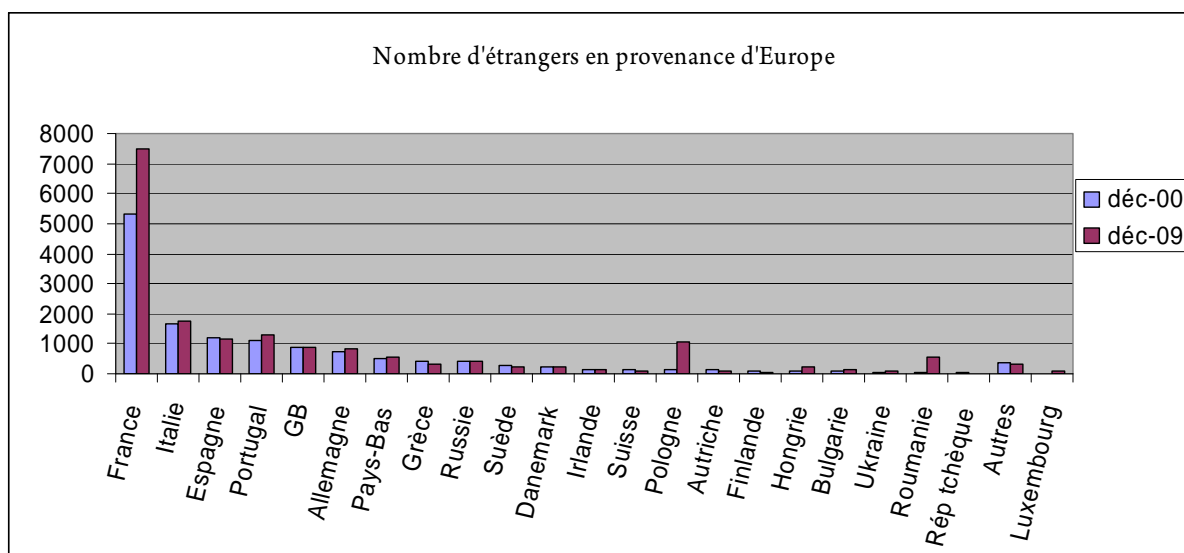
Répartition de la population non belge

Uccle regroupe des nationalités très diverses, en provenance de tous les continents, mais principalement de l'Europe. Entre 2000 et 2010, on constate une augmentation, essentiellement des personnes en provenance d'autres pays d'Europe.



Source : Commune d'Uccle - Service de la population

A l'analyse des chiffres, on remarque une augmentation importante du nombre de Français (de 5.312 en 2000 à 7.503 en 2009), ce qui s'explique notamment par la présence du Lycée français sur le territoire de la commune d'Uccle ; mais également, une très forte augmentation d'arrivée de Polonais (de 137 en 2000 à 1.057 en 2009), et de Roumains (de 58 en 2000 à 535 en 2009).

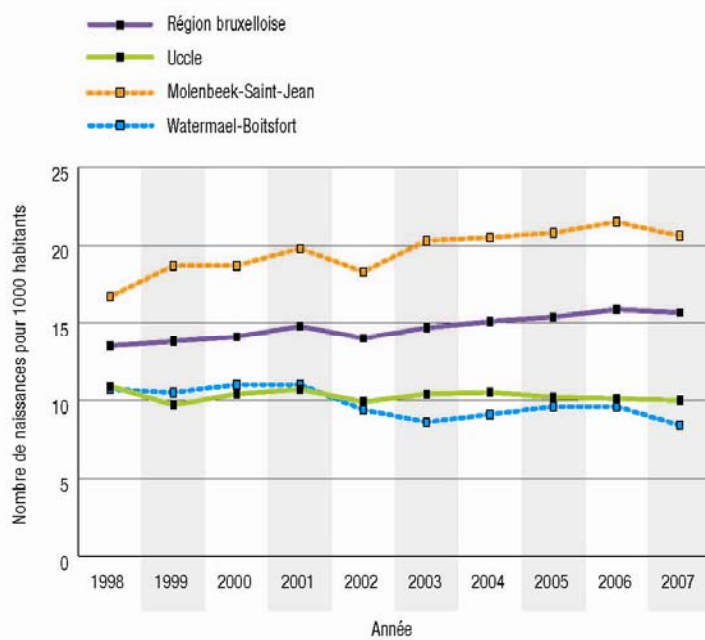


Source : Commune d'Uccle - Service de la population

❖ Natalité

Le taux de natalité est en diminution dans la Commune, contrairement à l'ensemble de la Région bruxelloise où il est en augmentation.

Evolution du taux de natalité à Uccle et en Région bruxelloise (1998-2007)



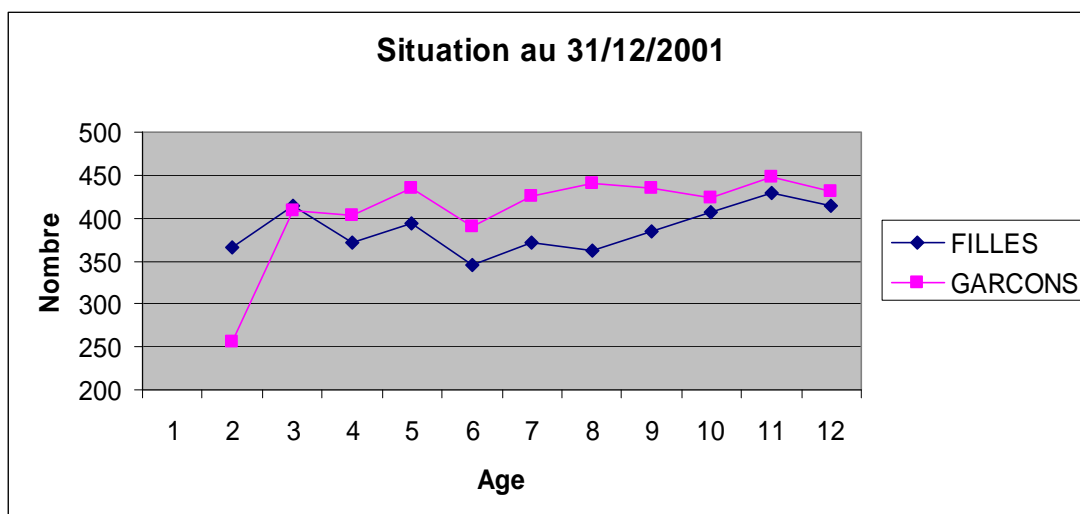
Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

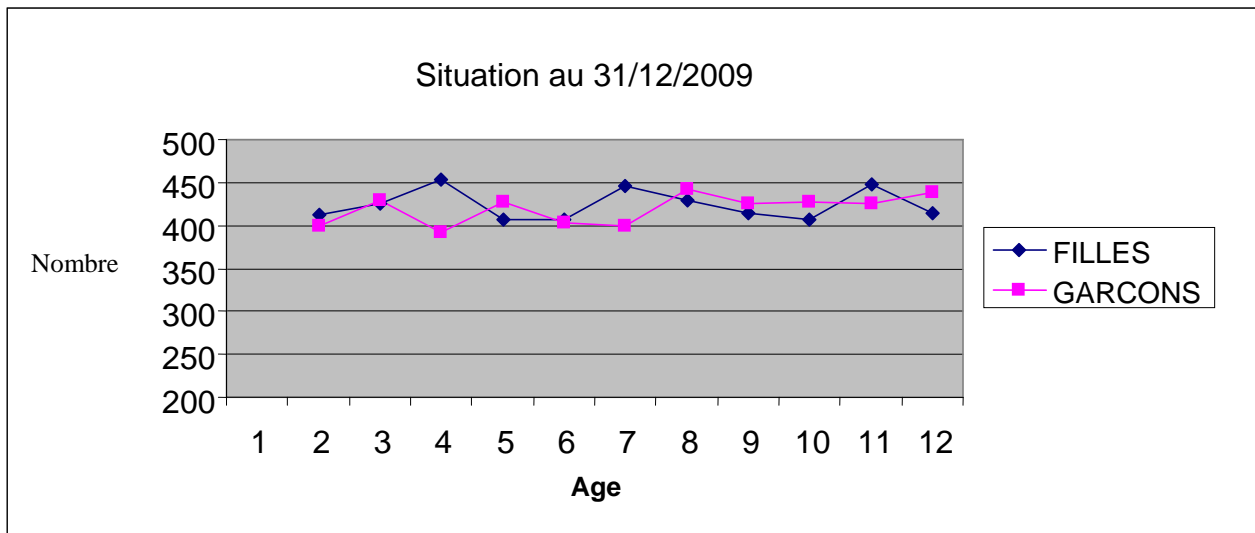
Source : ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle, Commission communautaire française, 2010, p. 33

❖ Répartition Filles/Garçons

En 2001, la population uccloise comptait 4262 filles et 4497 garçons entre 2 ans et 12 ans, soit environ 5.5% de garçons de plus que de filles.

En 2009, la population uccloise comptait 4664 filles et 4610 garçons, soit environ 1.2% de filles de plus que de garçons.





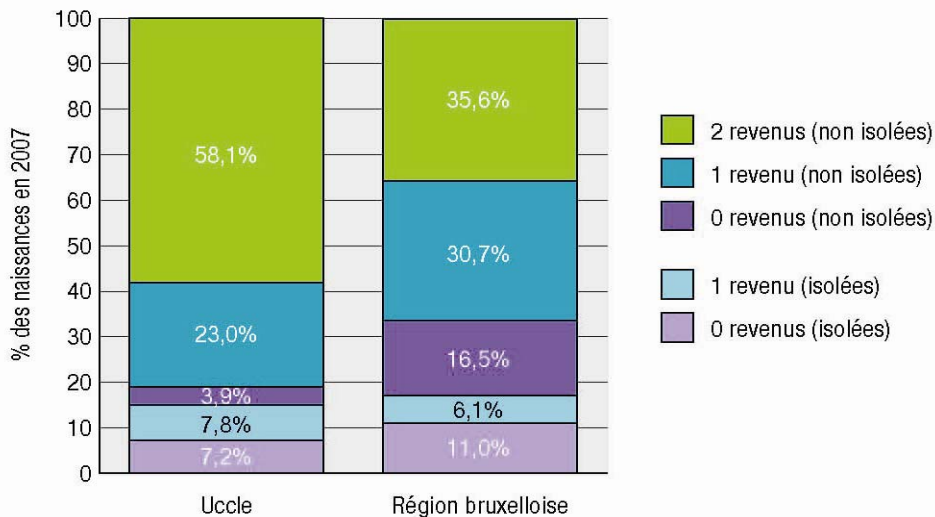
Source : Commune d'Uccle - Service de la population

❖ Revenus

La majorité des enfants naissent dans un ménage qui compte deux revenus de travail.

11.1 % des naissances ont lieu dans un ménage sans revenu. 15% d'enfants naissent dans un ménage isolé, dont 3.9% sans revenu et 7.8% avec un revenu.

Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Uccle et en Région bruxelloise (2007)



Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Source : ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle, Commission communautaire française, 2010, p. 35

❖ Ménage

Le pourcentage de ménages ou personnes sans enfant est un peu plus élevé à Uccle (63.8 %) qu'en Région bruxelloise (65.7%). Par contre, la part des ménages monoparentaux est un peu plus élevée à Uccle (11.4%) que dans l'ensemble de la Région (10.9%).

La proportion la plus élevée se trouve dans les quartiers sociaux du Homborch et du Melkriek. On retrouve également plusieurs secteurs avec une proportion élevée de familles monoparentales autour de la chaussée d'Alseberg.

Composition des ménages à Uccle et en Région bruxelloise (2008)

	Uccle		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	6 465	17,7	118 947	23,7
Femme isolée	9 885	27,1	128 742	25,6
Couple sans enfants	6 933	19,0	82 178	16,4
Couple avec enfants	8 285	22,7	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	3 582	9,8	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	587	1,6	7 660	1,5
Autre type de ménage	769	2,1	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	36 506	100,0	502 265	100,0

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

Source : ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle, Commission communautaire française, 2010, p. 11

❖ Economie

Le revenu moyen annuel par habitant à Uccle est de 15517€ (revenus 2006, exercice 2007).

Uccle est une des Communes les plus riches de la Région bruxelloise. Toutefois, il existe des différences considérables au sein même de la Commune : les revenus les plus faibles se retrouvent dans les quartiers situés près de la chaussée d'Alseberg ainsi que dans les quartiers sociaux du Merlo, du Melkriek et du Homborch.

Uccle est la 2^{ème} commune bruxelloise après Woluwé-Saint-Pierre, et la 10^{ème} commune de Belgique, qui enregistre les écarts les plus marqués entre haut et bas revenus⁴.

Le taux de chômage communal est très inférieur à la moyenne bruxelloise tout comme la proportion de la population qui vit d'une allocation de remplacement ou d'un revenu du CPAS.

⁴ Evolution de l'inégalité de revenu après impôts en Belgique, d'après le coefficient de Gini par Commune (1990-2007). Source : Direction générale Statistique et Information économique de la SPF Economie

Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs d'Uccle et de la Région bruxelloise par sexe (2008)

	Uccle			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	10,5	13,3	11,9	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	24,0	23,1	23,6	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	42,3	38,5	40,2	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	16,2	15,0	15,5	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	25,1	25,7	25,5	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	16,5	20,8	18,8	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	14,6	11,5	12,9	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	65,7	66,8	66,3	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	19,7	21,7	20,8	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	79,0	78,9	78,9	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	12,1	13,4	12,8	10,5	11,5	11,0
Hors UE	8,9	7,7	8,3	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie - DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Source : ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle, Commission communautaire française, 2010, p. 19

Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Uccle et en Région bruxelloise par catégorie d'âges

	Uccle		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	6 464	100,0	93 462	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	243	3,8	7 177	7,7
Allocation de chômage	276	4,3	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	25	0,4	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	544	8,4	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	47 073	100,0	667 026	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	909	1,9	20 385	3,1
Allocation de chômage	4 237	9,0	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	559	1,2	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	5 705	12,1	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	14 682	100,0	152 045	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	38	0,3	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	720	4,9	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	406	2,8	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	1 164	7,9	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale - janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

Source : ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle, Commission communautaire française, 2010, p. 24

❖ Logement, Cadre De Vie

A Uccle les logements sociaux sont moins nombreux que dans le reste de la Région bruxelloise. Le loyer moyen d'un logement en location est de 703€ à Uccle contre 553€ en Région bruxelloise.

Uccle est une Commune très verdoyante. Elle compte seulement 29.6% de surfaces artificialisées, contre 46.5% pour la Région.

Caractéristique des logements à Uccle et en Région bruxelloise

	Uccle	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	60,2	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	86,8	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	2,2	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	51,6	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	45	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	4,5	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	94,3	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	57,8	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	703	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	514	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	710	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	29,6	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

Source : ULB-IGEAT, *Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise. Fiche 16. Commune d'Uccle*, Commission communautaire française, 2010, p. 41

❖ Mobilité

Le Plan Communal de Mobilité d'Uccle (adopté en 2006) compte énormément de propositions pour améliorer la mobilité à Uccle dont une amélioration qualitative et quantitative de la desserte d'Uccle en transport en commun (construction de nouvelles gares RER au Vivier d'Oie et au Lycée Français, extension du réseau d'autobus, à plus long terme, prolongement du métro à Uccle, ...).

Plus spécifiquement pour les écoles primaires, le plan prévoit la création ou le rétablissement de rangs à pied ou à vélo à la sortie des établissements scolaires. Le plan de mobilité prévoit aussi la réalisation de plans de déplacements scolaires (PDS). Actuellement, deux écoles en ont réalisé un : l'école primaire de Verrewinkel et le Lycée Français. Des aménagements sont en cours afin de faciliter la mobilité aux alentours de ces écoles mais les mesures prévues par le plan restent, de manière générale, purement théoriques.

Entre 2000 et 2009, la population ucquoise croît de manière constante, alors que le taux de natalité, ainsi que le nombre de personnes belges est en baisse.

Le nombre de ménages monoparentaux est plus élevé à Uccle qu'en région bruxelloise

Le revenu moyen est plus élevé à Uccle qu'en Région bruxelloise et le taux de chômage inférieur ; par contre, les loyers sont nettement plus élevés à Uccle.

Uccle est une des Communes les plus riches de la Région bruxelloise, mais les différences au sein même de la Commune sont considérables. Les revenus les plus faibles et les ménages monoparentaux sont regroupés dans les quartiers du Merlo, du Melkriek et du Homborch et le long de la chaussée d'Alsemberg.

ANALYSE DES BESOINS 2010

Spécificités de la Commune en matière de temps libre

Il y a lieu de distinguer la garde d'enfants proprement dite ou milieu d'accueil (les enfants sont souvent présents à cause de l'indisponibilité de leurs parents qui travaillent) et les activités culturelles et sportives (les enfants y participent quelques heures, souvent par choix). Les garderies d'école relèvent de la première catégorie, de même que les écoles de devoirs, halte-garderie, les services de garde d'enfants malades à domicile, les maisons d'enfants, les maisons de jeunes et les AMO.

❖ Milieux d'accueil

1. Les garderies scolaires

Implantations scolaires organisant une garderie

La Commune compte 32 implantations scolaires différentes dont 10 appartenant au réseau communal (Calevoet, Centre, Eglantiers (+ Ecoreuils), Homborch, Longchamp, Messidor, Merlo, Saint Job, Val Fleuri, Verrewinkel), 2 à la Communauté française (Athénée Royal Uccle 1, La petite école dans la prairie), 14 au réseau libre catholique (Blés d'or, IRSA, Montjoie (Ma petite Ecole) , Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame, Notre-Dame de la Consolation, Notre-Dame des Champs, Regina Pacis, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre maternel, Saint-Pierre primaire, Servites de Marie, Wolvenberg, 3 au réseau libre non confessionnel (Ecole Decroly, Ecole Hamaïde, Plein air), 1 libre confessionnelle juive (Athénée Ganenou) et 2 appartenant à d'autres réseaux (Ecole européenne, Lycée français).

Enseignement spécial

Parmi ces écoles, il y a 4 écoles d'enseignement spécial : Blés d'or (type 8), Merlo (type 8), IRSA (type 6, 7 et 8), Institut Decroly (type 3 et 8)⁵.

Population scolaire

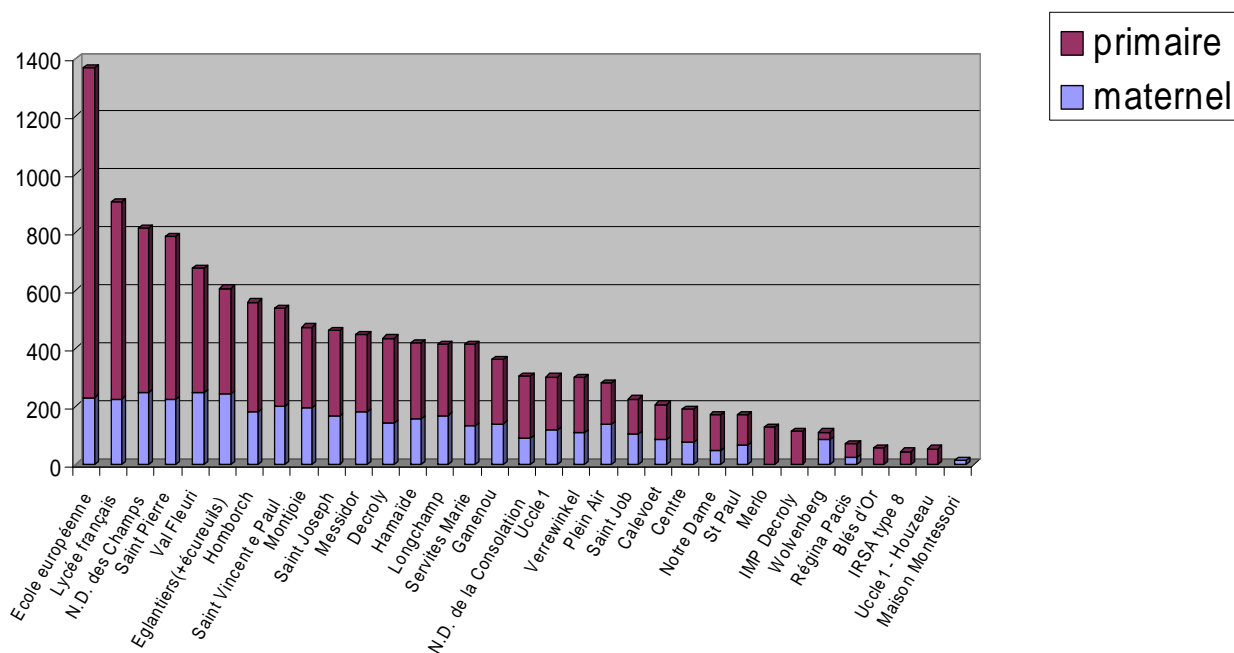
Le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement fondamental ordinaire au moment de notre recensement (avril/mai 2010) était de 12408.

Le réseau libre accueille 6018 enfants (4411 dans l'enseignement catholique, 1245 dans le libre non confessionnel, 362 dans le libre de confession israélite). Le réseau communal en accueille 3751, la Communauté française 356 et les trois écoles d'autres réseaux 2283.

Il y a 4 très petites écoles (moins de 60 enfants), 12 petites écoles (de 61 à 300 enfants), 10 écoles de taille moyenne (de 301 à 500), 8 grosses écoles (de 501 à plus de 1300 enfants).

⁵ Type 3 = caractériels, type 6 = aveugles, type 7 = sourds, type 8 = troubles d'apprentissage.

Nombre d'enfants par école



Rayonnement

Sur 11153 enfants (27 écoles ont répondu à cette question) fréquentant les écoles uccloises, 5258 enfants résident à Uccle.

Les écoles situées aux frontières de l'entité comptent souvent plus de la moitié de non-Ucclois. C'est le cas notamment de l'Ecole Régina Pacis (66%), de l'Ecole du Merlo (65% pondéré par le fait qu'il s'agit d'un enseignement spécial), de l'Ecole Decroly (64,4% pondéré par le fait qu'il s'agit d'une pédagogie spécifique), du Val Fleuri (60%), des Servites de Marie (56,4%), de l'Ecole du Verrewinkel (53%).

NB : Nous avons délibérément écarté de notre analyse l'école européenne et le lycée français, car ils ne dépendent pas des directives de la Communauté française en matière d'enseignement et accueillent un public particulier (expatriés, fonctionnaires européens ou Belges moyennant un minerval élevé). Pour des raisons comparables, nous avons également écarté la Maison des Enfants Montessori qui, en outre, n'accueille qu'une dizaine d'enfants jusqu'à 5 ans et demi. Nous n'avons pas non plus inclus l'IRSA, compte tenu des handicaps particuliers de ses élèves et du fait que ceux-ci regagnent leur domicile en bus dès la fin des cours ; ni l'IMP Decroly compte tenu du fait que l'école, le centre de jour et le centre d'hébergement sont intimement liés.

La situation géographique, dans la deuxième couronne, de même que la notoriété et la spécificité de certaines écoles (tous réseaux confondus) attirent un large public de non-ucclois, bien que l'on remarque, d'une manière générale, une légère diminution de ce phénomène par rapport à l'état des lieux de 2002. Ceux-ci, comme les résidents, sont directement concernés par un accueil extrascolaire de qualité au sein de leur école ou à proximité.

Fréquentation des garderies scolaires

Sur 9959 enfants (toutes les écoles n'ont pas donné de chiffre), 5757 enfants fréquentent habituellement la garderie de leur école en fin de journée. Autrement dit, la fréquentation habituelle des garderies atteint aujourd'hui pratiquement les 60% alors qu'en 2002 cette fréquentation dépassait à peine les 40%.

Plus de 90% des écoliers restent à l'école durant le temps de midi.

On constate une forte augmentation de la fréquentation des garderies scolaires entre 2002 et 2010. Si cette augmentation peut trouver diverses raisons : augmentation de la population, augmentation du coût de la vie, amélioration de la qualité de l'accueil en garderie, il faut également souligner que depuis 2002, la Commune a octroyé 1 heure de garderie gratuite aux écoles de tous les réseaux (sauf communauté française) dans le cadre des avantages sociaux.

Horaires des garderies

Toutes les écoles organisent une garderie le matin, le midi et après les cours.

Les garderies communales ouvrent à 7 h et ferment à 18h30.

La garderie des autres réseaux s'ouvre à 7h, 7h15, 7h30, les cours commençant entre 8h15 et 8h30. Le soir, les cours s'arrêtent entre 15h et 15h40. La garderie se prolonge jusqu'à 18h pour la majorité des écoles. 17h45 (2 écoles) et 18h30 (une seule école).

Toutes les écoles organisent une garderie le mercredi après-midi, sauf 4 écoles : les Servites de Marie (413 enfants), les Blés d'Or (55 enfants), l'Ecole Hamaïde (419 enfants), et le Collège Saint Pierre (787 enfants) mais dans lequel une asbl propose des activités ouvertes à tous ; soit 1674 enfants concernés. Ceci s'explique pour deux d'entre elles principalement par le milieu socio-économique élevé des familles (Servites de Marie et Hamaïde) et pour une autre par sa petite taille et par sa spécificité (Blés d'Or).

La durée de la pause de midi varie de 1 heure à une 1h30. Elle permet selon les cas d'organiser où non une activité.

Congés scolaires et journées pédagogiques

Pendant les petits congés scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques), les écoles communales proposent systématiquement une garderie ; alors que dans les autres réseaux, si ce n'est pas encore systématique, les écoles sont de plus en plus nombreuses à ouvrir leurs portes pour l'un ou l'autre, voire tous ces petits congés scolaires. La garderie est de plus en plus structurée, beaucoup d'activités et de sorties y sont organisées. Parfois, un programme est proposé aux parents avant le congé. Certaines écoles font appel à des asbl extérieures. Les activités proposées par ces asbl sont alors généralement ouvertes à tous les enfants, y compris ceux qui ne fréquentent pas l'école.

Toutes les écoles communales et la plupart des écoles des autres réseaux organisent l'accueil des enfants lors des journées pédagogiques. On constate par ailleurs, que durant ces journées, le choix d'activités et de sorties s'est largement étoffé.

Les horaires d'ouverture des écoles varient entre 7h et 7h30 ; les horaires de fermeture de 17h45 à 18h30 (18h30 pour toutes les écoles communales ; 18h pour la majorité des écoles des autres réseaux). De l'avis des directions, il n'est pas judicieux d'élargir encore la plage horaire car il faut poser une limite dans la prise en charge des enfants par l'école sous peine de déresponsabiliser davantage les parents.

Activités proposées

- Garderie du matin

Le matin, les enfants arrivent au compte-goutte. Généralement, ils sont accueillis dans un local (surtout les plus petits, les plus grands n'ayant pas toujours accès à un local), mais celui-ci n'est pas toujours adapté. Parfois, du matériel (crayons, dessins, jeux...) est mis à leur disposition.

- Garderie du soir

Depuis 2002, des améliorations ont été constatées : plus de matériel, plus d'idées, plus d'implication de la part des accueillants de garderie. Toutefois, il est difficile de gérer un groupe d'enfants d'âges différents qui vont et viennent à diverses activités et dont les parents viennent les chercher à toute heure. Cette situation ne permet pas de mettre en place de réelles activités en semaine. Le mercredi, par contre, est plus propice aux activités structurées.

Le taux de fréquentation des garderies est en hausse dans la plupart des écoles ; le manque de place dans les locaux destinés à la garderie et les problèmes de fluctuation mettent en péril la qualité, voire l'existence même, des activités organisées directement par les accueillants.

Outre la garderie proprement dite, presque toutes les écoles accueillent dans leurs murs des initiatives privées, des cours d'académie, et/ou des asbl locales (Parascolaire d'Uccle, Jeunesses scientifiques, Bambins futés, Rivières sauvages, Candy Schools, Sun's Horizon...). Payants (prix coûtant ou non), ces ateliers offrent un nombre limité de places. Généralement, ce sont les premiers inscrits qui bénéficient de l'activité. Certaines écoles donnent priorité aux enfants dont le taux de fréquentation à la garderie est le plus élevé, d'autres écoles procèdent au tirage au sort, d'autres encore réalisent des tournantes. Toutefois, ces activités occupent rarement les enfants plus d'une heure. Les allées et venues en garderie sont donc fréquents et la taille du groupe change en permanence. On retrouve ainsi des pics de fréquentation avant et après l'étude et/ou les ateliers.

Des ateliers du Parascolaire se donnent le mercredi après-midi et les autres jours de la semaine après les heures de classe dans 16 écoles (communales et libres, confessionnelles ou non).

12 écoles organisent des projets DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire) : 7 écoles communales, 4 écoles libres confessionnelles et 1 école de la CF. Ces activités se déroulent soit sur le temps de midi, soit en semaine après les cours.

Dans 2 écoles ce sont les parents qui organisent et gèrent la garderie, constituée en asbl.

- Garderie du mercredi

Les activités structurées sont plutôt réservées aux mercredis (moins d'enfants, moins de turn over, et périodes plus longues et moins interrompues), les activités autonomes encadrées aux jours de semaine.

Les malles de jeux géants sont généralement exploitées le mercredi après-midi.

Tout comme pour les activités de la semaine, les propositions d'activités du mercredi se sont démultipliées. Beaucoup d'écoles proposent à la fois des activités organisées par le personnel de garderie, mais aussi des activités proposées par des asbl extérieures et/ou par des personnes privées. Ces activités sont généralement payantes.

L'accueil du matin ne se fait pas toujours dans des conditions idéales, les enfants n'ayant pas nécessairement accès à un local. Hors mercredi, les activités structurées sont difficiles à mettre en place au sein même de la garderie : turn over des enfants, taux de fréquentation élevé, manque de place... De nombreuses activités sont par contre prises en charge par des associations extérieures et proposées au sein même de l'école les jours de semaine et le mercredi.

Tarifs

L'enseignement est gratuit, seuls les services annexes (garderie, étude, surveillance de midi...), et parfois certaines fournitures, sont facturés aux parents. Six écoles demandent néanmoins un montant plus ou moins obligatoire aux parents, un minerval ou une participation à l'ASBL, gestionnaire de l'école et/ou de la garderie. Il s'agit alors soit d'écoles qui appliquent une pédagogie spécifique (Ecole Decroly, Ecole Hamaïde), soit d'écoles dont le statut est particulier (l'Athénée Ganenou).

Pour offrir des activités variées aux enfants qui restent après l'école et alléger les effectifs en garderie, de plus en plus d'écoles font appel à des asbl extérieures ou à des personnes privées. Mais, en dehors des académies et des projets DAS, ces activités sont généralement payantes.

Toutes les écoles de la Commune, sauf les écoles de la CF (Uccle 1 et La Petite Ecole) bénéficient d'une heure de garderie gratuite le matin et une heure gratuite le soir, accordées par la Commune dans le cadre des avantages sociaux. Les parents bénéficient directement de ces heures de gratuité.

Pour le reste, le prix de la garderie varie d'une école à l'autre (sauf le réseau communal dont le prix est uniforme) et la comparaison est très complexe étant donné que certains facturent à la période, d'autres à la journée ou au forfait mensuel, voire annuel et qu'en outre ces prix ne comprennent pas toujours la même chose (certains y incluent la surveillance du midi ou encore l'étude, alors que pour d'autres elles sont facturées à part).

Pour une garderie complète du soir : En dehors du réseau communal, pour lequel la garderie du soir est gratuite, on retrouve des écarts qui vont de 1.50€ à 4€/jour

Pour la garderie du mercredi après-midi (dans le cas où le prix n'est pas inclus dans un forfait). En dehors du réseau communal, pour lequel la garderie du mercredi est gratuite, on retrouve des écarts qui vont de 1€/h à 2€/h

Deux garderies sont gratuites à partir du troisième enfant; 5 écoles pratiquent des prix dégressifs et plusieurs écoles accordent des facilités aux familles en difficulté.

La surveillance du midi est parfois comprise dans le forfait garderie mais parfois se paie à part. De 0.62€/h (dans le communal) jusqu'à 1.50€/h dans les autres réseaux.

La cantine est parfois comprise dans le forfait, mais parfois se paie à part ; de 0.75€/jour à 1.50€/jour.

En dehors des écoles communales, les tarifs pratiqués par les écoles manquent d'uniformité. Pas toujours simple pour les parents de s'y retrouver et encore moins de pouvoir comparer, les prix. Ceux-ci ne comprenant pas les mêmes services, et ne concernant pas les mêmes périodes. En outre, les écoles proposent de plus en plus d'activités durant les temps de garderie ; certaines sont gratuites, mais de nombreuses sont payantes... certains enfants ne peuvent donc y participer, faute de moyens ; pour les autres ce montant se rajoute encore à la facture.

Encadrement

Les chiffres recensés concernent le taux moyen d'encadrement en semaine après 15h30 et les mercredis après-midi.

Dans le communal, les plus grands écarts théoriques sont les suivants : de 1 encadrant pour 17 enfants jusqu'à 1 pour 40. La majorité des écoles présente un taux d'encadrement inférieur à 1 encadrant pour 30 enfants. Une école annonce un taux d'encadrement équivalent à 1/30 et 2 écoles sont au dessus des 30 : 1/38 et 1/40.

Le mercredi, le taux d'encadrement est quasiment identique à celui de la semaine.

Dans les autres réseaux, la situation est beaucoup moins homogène ; les écarts allant de 1 encadrant pour 11 enfants jusqu'à 1 pour 72. Seules 3 écoles ont un taux d'encadrement inférieur à 1/30. 7 écoles présentent un taux d'encadrement supérieur à 1/40.

Le mercredi, par contre, la tendance est nettement meilleure et s'approche plus régulièrement des 1/25, voire 1/20. Il est impossible de donner de fourchette précise, toutes les directions n'ayant pas répondu à cette question.

Le taux moyen d'encadrement dans les garderies scolaires varie d'un établissement à l'autre. Si hors mercredi, le réseau communal présente un taux d'encadrement nettement meilleur que dans les autres réseaux, le mercredi, la tendance est légèrement inversée.

Plus la qualité de l'accueil en garderie s'améliore, plus les parents y laissent volontiers leurs enfants. Les directions des écoles importantes sont confrontées à un problème de surpopulation, pour lequel elles ne disposent pas du personnel nécessaire. On est loin des normes vers lesquelles on devrait « tendre ». Dans la pratique, lors des pics de fréquentation, on arrive parfois à un taux d'encadrement de 1/50, 1/60 même jusqu'à 1/72 dans le primaire, et 1/30, voire plus, en maternelle.

Quant aux subsides octroyés aux écoles pour les garderies, ils ne sont pas suffisamment stables (coefficient multiplicateur) et généralement insuffisants pour pallier aux difficultés d'encadrement.

Le taux d'encadrement du matin et du midi n'a pas fait l'objet d'un relevé précis ; pourtant, l'accueil du matin et celui durant le temps de midi sont des moments importants dans la journée d'un enfant⁶.

Statut du personnel de garderie

Depuis quelques années, on constate, qu'aussi bien les directeurs, que le corps enseignant et les parents, posent un regard différent sur le travail des accueillants de garderie. Qui dit regard différent dit aussi meilleure considération, de la personne, de son travail et avancement dans l'idée d'intégrer davantage les accueillants dans la vie globale de l'école, ce qui se concrétise sur le terrain. La garderie est la vitrine de l'école ; pour de nombreux parents, elle constitue le lien quotidien entre l'école et la famille.

Dans le réseau communal, le personnel bénéficie majoritairement du statut d'employé. En prestant en 10 mois le nombre d'heures équivalant à une année de travail, ces personnes bénéficient de deux mois de congé l'été ; celles qui n'ont pas atteint leur quota peuvent compléter leur horaire en travaillant à la plaine de jeux durant l'été. Quelques-unes sont volantes, payées à la prestation et sont généralement appelées en renfort pour effectuer des remplacements. Pratiquement tous les accueillants qui travaillent dans le communal ont un contrat CDI.

C'est dans le réseau libre que les statuts restent les plus précaires, notamment ALE et projet Activa. Pour le chômeur mis au travail par l'ALE, le nombre d'heures de prestation autorisé est de maximum 45h/mois. Pas de contrat de travail, donc pas de protection en cas de licenciement, pas question d'heures supplémentaires, de récupération, de treizième mois... En outre, les personnes engagées dans le cadre de l'ALE ne sont pas toujours compétentes, ni toujours motivées. Plus difficile aussi de faire partie intégrante d'une équipe alors que l'on ne travaille que quelques heures par jour. Dans certaines écoles, accueillants et instituteurs ne se croisent même pas.

Dans le réseau communal, on constate de nettes améliorations quant aux statuts et conditions de travail. La plupart des accueillants sont engagés en tant qu'employés, la majorité étant sous CDI. Dans les autres réseaux, la situation reste difficile et les statuts précaires. Au sein d'une même équipe et à travail égal, les statuts sont parfois différents : CDD, CDI, ALE, Activa. Ce qui ne contribue pas toujours à une bonne ambiance de travail. La reconnaissance n'est pas la même, l'implication généralement non plus.

Formation des animateurs

Dans le communal, plus de la moitié des accueillants est en ordre de formation de base (100 heures) les autres sont en cours de formation ; quelques accueillants n'ont pas encore entamé le processus; leur entrée en fonction étant récente.

Dans les autres réseaux, environ la moitié des accueillants est en ordre de formation de base (100 heures), un peu plus d'un quart est en cours de formation, alors que les autres n'ont pas encore

⁶ Le temps de midi, ne fait théoriquement pas partie du Temps Libre ; toutefois, celui-ci constituant une problématique de poids dans les écoles, il fera l'objet d'une analyse ultérieure.

entamé le processus, généralement des ALE pour qui, d'une part il n'y a pas de garantie de rester dans l'école, et d'autre part les formations ATL ne sont pas une obligation. Toutefois, on constate sur le terrain que les ALE motivés s'inscrivent dans ce processus de formation, au même titre que les autres. Certaines directions préfèrent également favoriser les formations des employés avant celles des ALE. On constate également, que le suivi des formations dans les autres réseaux que le communal, se fait de manière beaucoup plus confuse : certains accueillants suivant des formations continues (50h) alors que leur formation de base n'est pas terminée.

De nombreux accueillants ont déjà entamé les formations continues (50 heures), voire terminé, dans les différents réseaux.

Les obligations de formation dans le cadre du décret ATL constituent autant une préoccupation des directions qu'une volonté de la plupart des travailleurs. De nombreuses améliorations ont été réalisées dans ce domaine, mais les formations restent cependant difficiles à mettre en place car une accueillante de garderie en formation est une accueillante de garderie qui n'occupe pas son poste. Vu la faiblesse de l'encadrement à certains endroits, le remplacement des absents constitue un réel problème.

Projet d'accueil

Toutes les écoles qui renouvellent leur agrément (25) ont un projet d'accueil spécifique à la garderie qui a été entièrement retravaillé, en équipe pour la plupart, sur base du référentiel psychopédagogique « accueillir les enfants de 3 à 12 ans : Viser la qualité » et des autres documents édités par l'ONE.

Une nouvelle école rentre une demande d'agrément et présente un projet d'accueil spécifique à la garderie, élaboré sur base du référentiel.

Les autres écoles annoncent un projet d'accueil partagé école/garderie.

Toutes les écoles souhaitant renouveler la demande d'agrément pour leur garderie ont repensé et retravaillé leur projet d'accueil, généralement en y impliquant le personnel de garderie. Pratiquement toutes ces écoles ont envoyé un de leurs accueillants à une formation sur le référentiel et de nombreuses directions y ont également participé.

Locaux de garderie

Seules 5 écoles disposent d'un local spécifique à la garderie. Le reste du temps, il s'agit de locaux partagés : réfectoire, préau, hall ou classe.

Les réfectoires, préaux ou halls sont des grands espaces qui posent de nombreux problèmes : ce sont des caisses de résonance, éprouvantes aussi bien pour les enfants que pour le personnel; ils doivent être aménagés et rangés avant et après chaque usage ; ils ne permettent généralement pas une diversité d'activités (pas de coin calme, pas de tapis, parfois omniprésence de tables et chaises).

Les classes ne permettent que des activités limitées. Elles doivent être rangées après chaque période de garderie et rien ne peut y être laissé. Pas de possibilité d'appropriation du local (pas d'affichage, d'exposition, pas d'endroit pour stocker du matériel ou les créations des enfants) et omniprésence de bancs et de chaises.

Les classes sont prévues pour accueillir un nombre limité d'enfants ; en garderie, ce nombre peut être plus élevé, particulièrement au moment des pics de fréquentation. Il n'y a alors parfois pas assez de places assises pour tous !

En outre, vu l'exiguïté de certains locaux, l'activité est rarement personnalisée. Un enfant aura besoin de se défouler, un autre aura besoin de calme mais chacun sera tenu d'avoir le même rythme.

De plus en plus, les écoles proposent des activités en dehors de la garderie proprement dite. Il arrive alors que les locaux disponibles soient occupés par une académie de musique ou de peinture, par une asbl extérieure ou une activité payante proposée par l'école. Ces locaux ne sont alors plus disponibles pour la garderie.

Le problème des locaux est un problème récurrent à la majorité des écoles, et plus spécifiquement aux grosses structures. La plupart des garderies ne disposent pas de locaux spécifiques et s'organisent dans des locaux inadaptés et/ou trop exigus, sans possibilité d'appropriation et parfois aucune possibilité de rangement.

Accessibilité

Les établissements qui proposent un ramassage scolaire ne concernent que les établissements d'enseignement spécial : le Merlo, l'IRSA et l'Institut Decroly. Ces 3 établissements bénéficient par ailleurs de subsides particuliers à cet effet.

La Commune est +/- bien desservie par les transports en commun ; mais est fort étendue. Dans l'optique d'une autonomie de déplacement pour les enfants à partir de l'âge de 9-10 ans, globalement, toutes les écoles sont accessibles moyennant un peu de marche à pied. Pour les plus jeunes en revanche, certaines écoles comme les Eglantiers, Hamaïde, Plein Air, Verrewinkel ne sont pas à portée directe de tram ni de bus et contraignent souvent les parents à l'usage de la voiture.

Selon un sondage effectué auprès de 100 familles :

- 68 enfants fréquentent une école proche de leur domicile
- 21 enfants fréquentent une école proche du travail de l'un ou l'autre parent
- 11 enfants fréquentent une école proche ni de la maison ni du travail

Sur ces 100 familles :

- 71 enfants sont généralement déposés en voiture
- 13 enfants prennent les transports en commun
- 16 enfants viennent à pied

Les déplacements de l'école vers une activité extérieure pose problème, particulièrement pour les parents qui travaillent. Si les déplacements d'un lieu à l'autre ne peuvent être assurés par eux-mêmes ou un proche et que les enfants ne sont pas en âge de se déplacer seuls, ces derniers n'ont généralement pas d'autre choix que de rester en garderie.

Certaines écoles sont situées dans des quartiers résidentiels (les Eglantiers et les Servites de Marie au Prince d'Orange, l'Ecole Decroly, l'Ecole Hamaïde et l'école Saint Joseph au Vert Chasseur), qui offrent peu d'alternatives en matière d'activités extrascolaires.

De plus en plus de mères travaillent et les enfants, surtout les plus jeunes, sont contraints de rester à la garderie ; rien n'est prévu pour les acheminer vers d'autres lieux d'activités.

L'isolement géographique de certaines écoles complique encore la possibilité pour les enfants de trouver des activités alternatives à la garderie à proximité de l'école, notamment le mercredi après-midi.

A Uccle, comme dans tout Bruxelles, les heures de pointe connaissent de nombreux embouteillages et les places de parking sont plutôt rares. On constate toutefois que la plupart des parents utilisent leur véhicule pour déposer les enfants à l'école, même si celle-ci est proche de leur domicile.

2. Autres milieux d'accueil que les garderies

Ecoles de devoirs et soutien scolaire

Il y a trois écoles de devoirs sur le territoire de la Commune :

- L'asbl Le Pas (Animation et Prévention Socio-culturelle)
Antenne du Merlo pour les enfants et ados à partir de 6 ans
Antenne du Homborch pour enfants et ados à partir de 6 ans
- La Roseraie qui accueille des enfants à partir de 6 ans
- L'asbl P'Tit coup de Pouce pour les enfants de 1ère, 2ème et 3ème année primaire

Les deux premières sont reconnues dans le cadre du décret EDD, la 3ème est reconnue dans le cadre du décret ATL.

La fréquentation des 2 premières est gratuite ; le droit d'inscription de la 3ème est de 5€/trimestre.

3 écoles de devoirs, c'est peu au regard du nombre d'écoles et d'élèves. Toutes les 3 fonctionnent en grande partie grâce à des bénévoles, faute de moyens et refusent régulièrement des inscriptions par manque de place et de volontaires.

Dans le même secteur, au sens large, on trouve également :

- Deux centres de remédiation scolaire qui proposent essentiellement des bilans et des cours particuliers de mise à niveau, voire des thérapies à des prix très élevés
- Plusieurs asbl qui travaillent sur plusieurs Communes simultanément et proposent de l'aide à domicile (My Sherpa, Cogito, Admitis, Educadomo) à des prix variant de 25€ à 30€/heure.

D'autres associations proposent également du soutien scolaire :

- La maison de jeunes L'Antirides qui offre occasionnellement une aide aux enfants en demande et souhaite développer du soutien scolaire principalement pour les enfants du secondaire en continuité et en collaboration avec les EDD existantes.
- L'AMO Dynamo qui propose du soutien scolaire individualisé, en fonction de la demande pour les jeunes avec lesquels ils sont en contact régulièrement

Les centres de remédiation scolaire et autres asbl qui proposent des cours particuliers sont onéreux et donc pas accessibles à tous. La Maison de jeunes et l'AMO proposent également du soutien scolaire, mais il s'agit majoritairement d'enfants au delà de 12 ans.

Garde d'enfants malades à domicile

Il existe deux services de garde d'enfants malades à domicile :

- L'ASBL « Regina Pacis garde d'enfants malades » qui s'adresse aux parents qui travaillent et dont les enfants sont âgés de plus de 3 mois et de moins de 12 ans accompli
- Le service de garde à domicile pour enfants malades de la Commune d'Uccle qui met des puéricultrices à la disposition des parents qui travaillent et dont les enfants fréquentent ou non les

crèches communales mais qui sont domiciliés à Uccle. Le service s'adresse également aux enfants jusqu'à 12 ans.

Ces deux services sont payants (plafond du tarif ONE soit 25€ par jour ou 18€ pour une demi journée pour Régina Pacis).

2 services de garde d'enfants malades, c'est bien peu au regard du nombre d'enfants domiciliés sur la Commune. Les mutuelles organisent souvent leur propre service de garde à domicile (gratuit ou payant) mais ce service est généralement réservé aux titulaires d'une assurance complémentaire et les prestations sont limitées dans leur durée.

Halte garderie

Il existe 3 haltes garderies sur le territoire ucclois :

- Halte accueil du Globe
- Halte accueil de Saint Job
- Pirouette.

Ces structures n'accueillent pas d'enfants au-delà de 3 ans.

La maison de jeunes

L'Antirides, la seule maison de jeunes de la Commune, vise principalement les adolescents bien qu'elle accueille occasionnellement les petits frères ou sœurs de ceux-ci.

Autres

Uccle foisonne d'institutions et de centres spécialisés dans l'accueil d'enfants : IMP (Institut Médico Psycho-social) ; SAAE (services d'accueil et d'aide éducative) ; COO (centre d'observation et d'orientation), AMO (Aide en Milieu Ouvert), Pouponnières. Ces milieux concernés par l'accueil des enfants de 2.5ans à 12 ans ne doivent en principe pas être repris dans notre état des lieux ; soit parce qu'ils n'organisent des activités que pour les enfants fréquentant ces institutions, soit parce qu'ils organisent des activités ponctuelles et/ou fluctuantes, en fonction de la demande.

Toutefois, vu leur nombre sur la Commune et ayant déjà travaillé en partenariat avec plusieurs d'entre eux, nous estimons indispensable d'en tenir compte, tant dans notre analyse de besoins que dans notre programme CLE.

En dehors des institutions, fort nombreuses sur la Commune, on trouve peu d'associations du secteur social : 1 seule maison de jeunes, 1 seule AMO et seulement 3 écoles de devoirs. On peut dire que le tissu social reste faible sur la Commune. En outre, ces associations se connaissent peu. Rien n'est prévu pour permettre les rencontres, la réflexion et les échanges pour tous les professionnels œuvrant au bien-être des enfants, notamment de 2.5 à 12 ans. Il n'y a pas de concertation sociale. Des réunions mensuelles sont organisées par le CPAS mais elles se limitent à la présentation d'asbl et de services présents sur la Commune.

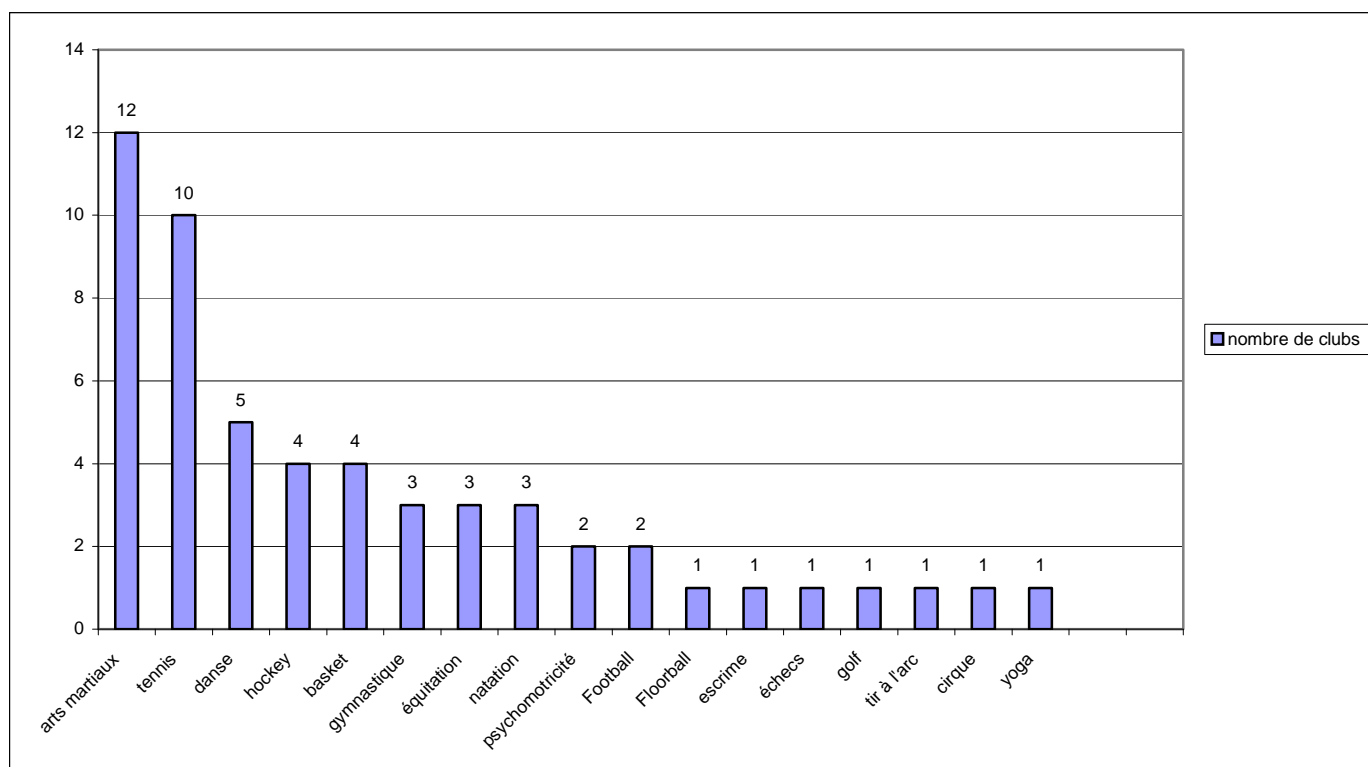
❖ Activités culturelles et sportives

Recensement des activités

Le recensement des activités sportives et culturelles s'est avéré très compliqué. En effet, d'une part, il est difficile de répertorier tous les opérateurs oeuvrant sur le territoire : certains cessent leurs activités, de nouveaux apparaissent, d'autres encore élargissent leurs activités, sans que pour autant la coordination soit tenue au courant, sans compter les responsables qui changent d'adresse, de téléphone... D'autre part, il est difficile d'établir des catégories, certaines de ces activités étant pluridisciplinaires et/ou parfois combinées.

Activités sportives

56 opérateurs sportifs organisent des activités pour enfants de 2.5 à 12 ans : 12 d'arts martiaux, 10 de tennis, 5 de danse, 5 de hockey, 3 de gymnastique, 3 d'équitation, 4 de basket, 3 de natation, 2 de psychomotricité, 2 de football, 1 de Floorball, 1 d'escrime, 1 d'échecs, 1 de golf, 1 de tir à l'arc, 1 de cirque, 1 de yoga.



Clubs sportifs organisant des activités pour enfants recensés en 2010.

En dehors de ces opérateurs qui proposent une ou deux activité(s) sportive(s) précise(s), plusieurs structures proposent tout un panel d'activités sportives. Certaines ouvrent parfois le mercredi après midi tout entier, en permettant aux enfants de combiner deux ou trois activités d'affilée :

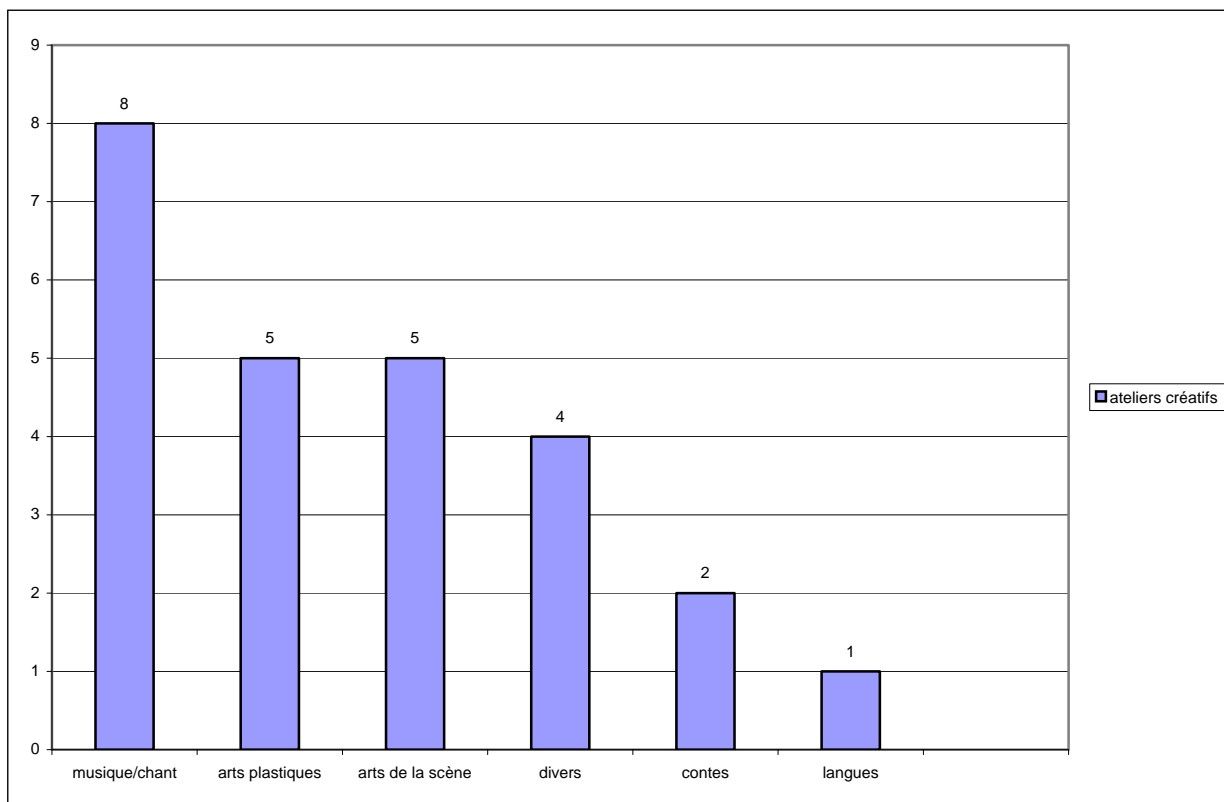
- Le Parascolaire (natation, escalade, athlétisme, badminton, rugby, basket, escrime, football, foot en salle, floorball, gym, judo, jiu-jitsu, karaté, multisports, tennis, tennis de table, volley, VTT, danse classique, électro danse- hip hop, danse espagnole, modern jazz, danse tribale, ballet jazz,

clip danse), Smash Academy (baby-tennis, psychomotricité, mini-tennis, football, rugby, gymnastique, judo, éducation athlétique et sportive, tennis)

- Kids Computer (Basket / Multisports, Judo, Gymnastique Rythmique Sportive).
- Sunshorizons (Badminton, tennis, escalade, mini tennis, baby tennis, Gymnastique Rythmique et Sportive, psychomotricité, multisports).

Activités culturelles

Nous avons recensé 25 opérateurs proposant des activités culturelles et créatives régulières et spécifiques pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans. Ces activités proposées de manière individuelle sont assez classiques: musique/chant/chorale, arts plastiques, arts de la scène, lecture de contes, langues.



Activités artistiques pour enfants recensées en 2010.

En dehors de ces activités, certaines grandes structures offrent un panachage de différentes activités qui viennent élargir le choix qui s'offre aux enfants :

- Le Parasolaire d'Uccle organise diverses activités : informatique, expression théâtrale, peinture, aquarelle, dessin, illustration/bande dessinée, approche sculpturale et céramique, cinéma d'animation, découverte des contes.
- Kids Computer offre également un choix très étendu, notamment d'activités en langues étrangères : néerlandais, anglais, français, allemand, espagnol, russe, chinois, espagnol via le film d'animation, anglais ou français par les arts et la mythologie, néerlandais, français ou anglais par le chant, anglais, français ou néerlandais par des ateliers culinaires, atelier Cinéma (réalisation de films), atelier de stylisme, initiation musicale, dessin/peinture/histoire de l'art, illustration -

bande dessinée ou scénographie - maquettes ou dessin d'observation, informatique pédagogique: logo, Windows + Internet, création de sites web.

- La Roseraie propose différents ateliers artistiques : danse et conte, mouvement et psychomotricité, éveil théâtral et à la danse, atelier musique, arts plastiques, théâtre et cirque, photographie. Générations et disciplines artistiques variées se côtoient, parfois à la même heure, ce qui facilite l'organisation des familles.
- Les ateliers de Youplaboum proposent des ateliers créatifs : atelier pluridisciplinaire, théâtre, cuisine et film d'animation.

En matière d'organismes reconnus et subsidiés, Uccle compte deux académies. Leurs cours se donnent aussi dans plusieurs écoles :

- L'Académie d'Arts visuels
- L'Académie de musique

Deux ASBL à caractère social présentent diverses activités à des prix modérés :

- « Le Pas. Prévention Animation Socioculturelle ». dont la mission est de dynamiser les jeunes issus des quartiers moins favorisés d'Uccle comme le Merlo, le Melkriek et le Homborch.
- La Maison de Jeunes l'Antirides, située dans le quartier Saint-Job.

Deux bibliothèques à Uccle proposent des activités pour les enfants :

- La Bibliothèque du Centre propose une activité d'animation gratuite : des contes pour les enfants un mercredi sur deux.
- « Le Phare », la bibliothèque Uccle-Montjoie qui a fusionné avec la Médiathèque, présente des activités ponctuelles.

Malgré le nombre d'ateliers créatifs proposés, l'offre reste largement en deçà de la diversité constatée dans le domaine sportif. Cet écart se creuse encore lorsque l'on tient compte du nombre de participants à chaque activité, de nombreux sports (particulièrement les sports d'équipe) permettant d'accueillir beaucoup plus de candidats qu'une activité créative.

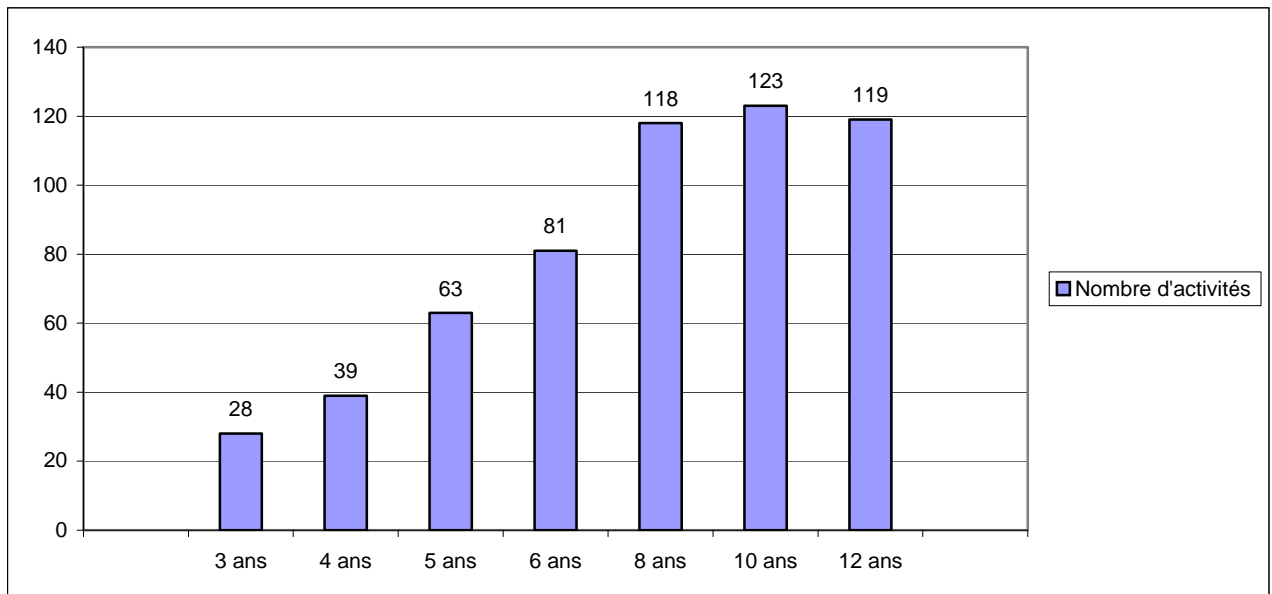
Remarque

Même si les initiatives privées restent nombreuses, on constate, que depuis 2002, des petites associations ont disparu au profit de structures plus importantes qui proposent toute une panoplie d'activités. Ces grosses structures facilitent l'organisation pour les parents : moins de déplacements si plusieurs enfants ; plus de possibilité sur une même implantation, activités groupées le mercredi après-midi. On peut toutefois déplorer la disparition des petites associations qui offrent un accueil plus individualisé et un contact privilégié, de façon parfois plus professionnelle.

3. Nombre d'activités par âge

- Entre trois et quatre ans, les enfants ont un certain choix dans les activités extrascolaires : équitation, danse, psychomotricité, langues, initiation musicale, dessin/peinture/histoire de l'art, basket/multisports, tennis, ateliers artistiques, danse et conte. Le nombre d'enfants pouvant être accueillis reste toutefois assez limité et bien insuffisant par rapport à la demande. De plus, les prix sont en moyenne assez élevés.

- A partir de 4 ans, l'éventail des activités s'élargit : karaté, judo, hockey, natation, foot en salle, ping-pong, badminton, gymnastique (possibilités au Parascolaire). Ils peuvent s'inscrire dans un mouvement de jeunesse à partir de 6 ans.
- Plus l'enfant grandit, plus le choix, surtout dans le domaine sportif, s'étoffe.
- A partir de 12 ans, l'offre d'activités diminue. L'enfant s'apprête à entrer dans le secondaire, il quitte le monde de l'enfance et ses centres d'intérêts changent.



Nombre d'activités proposées par âge.

L'offre d'activité pour les enfants de 2.5 à 6 ans depuis le dernier état des lieux, en 2002, s'est étoffée mais le nombre de place n'est pas encore suffisant et les tarifs restent élevés.

3. Centres de vacances

- Les centres de vacances agréés par l'ONE organisent des activités durant les vacances scolaires à Uccle : la Plaine de jeux communale, les plaines de jeux de l'asbl Petite enfance Regina Pacis, les stages de vacances de l'asbl Youplaboum et du Parascolaire d'Uccle, les plaines ludiques et scientifiques de Jeunesses Scientifiques, les plaines de vacances des CEMEA à l'école Hamaïde, les stages de vacances de l'asbl TOBOGGAN à l'Institut Montjoie.

L'agrément donne des garanties concrètes de qualité (normes d'encadrement, normes de formation des animateurs et des coordinateurs, projet pédagogique, etc.). Toutefois, les tarifs ne sont pas forcément plus bas que ceux des autres stages sportifs ou créatifs. Les prix les plus démocratiques sont ceux de la Plaine de jeux communale. Malheureusement, l'évolution qualitative de l'organisation de la Plaine de jeux communale (scission en deux entités, sélection rigoureuse des moniteurs, introduction d'animations extérieures pour dynamiser les groupes, fidélisation des groupes par semaine, etc.) n'a pas empêché la réduction quantitative de sa capacité d'accueil qui a chuté quasiment de moitié, passant de 797 enfants en 2002 à 421 enfants en 2010 (240 du maternel et 181 du primaire). Cette limitation du nombre d'inscriptions à la plaine de jeux, seule solution accessible financièrement pour certaines familles, accroît encore le problème du manque de places, particulièrement pour les petits.

4. Mouvements de jeunesse

Uccle héberge 11 mouvements de jeunesse : Les Scouts (FCS), Guides catholiques de Belgique (GCB), Scouts et Guides Pluralistes (SGP), Patro.

Ceux-ci organisent également des camps durant l'été à des prix très abordables.

5. Caractéristiques générales

Locaux

A Uccle, les associations sont confrontées à un réel problème : celui des locaux. Les locaux disponibles sur la Commune sont très rares et les locations fort onéreuses. La plupart des associations, principalement les associations sportives, se tournent donc vers les bâtiments communaux : d'une part les complexes sportifs, et d'autre part les locaux scolaires.

- Les complexes sportifs, par définition, sont mieux adaptés aux activités sportives : plus spacieux et généralement équipés, ils possèdent en outre des vestiaires et des douches.
- Les locaux scolaires, salles de gym, réfectoire ou classe, sont moins bien adaptés au sport, pas toujours de vestiaire et pas de douche.
- Le plus grand nombre de demandes enregistrées par le service des sports concerne le mini foot et les arts martiaux.
- Quant aux bâtiments de la CF, les locations sont très élevées.
- Les espaces verts sont relativement importants au sein de la Commune, mais les mouvements de jeunesse, relayés par quelques associations et responsables de plaines de jeux regrettent qu'il n'y ait pas plus d'espaces extérieurs couverts, notamment dans le parc de Wolvendael.

Coût pour les parents

- Les disciplines sportives les plus chères sont : l'escrime, le hockey, le tennis, le golf, le football dont les prix peuvent atteindre les 400 € et plus par an. L'équitation est l'activité la plus onéreuse ; il faut compter 15 €/h.
- Les activités sportives les moins chères sont le tir à l'arc et les échecs (55 €/an). Les prix de la gymnastique et de l'Aïkido ne dépassent généralement pas les 110 €/an. Certains clubs de danse proposent également des tarifs assez raisonnables.
- On ne trouve pas de stages sportifs en dessous de 80 €/semaine.
- Les fourchettes de prix des ateliers créatifs sont très larges mais on ne descend pas, sauf très rares exceptions, en dessous de 7 € par heure.
- Les seules activités gratuites sont les contes à la bibliothèque, la chorale pour garçons et les cours des académies.
- Le prix des plaines de jeux varie du simple au double entre la communale (25 €/la semaine/ucclois) et celle organisée par l'école du Wolvenberg (15 €/journée).
- Le Parascolaire est le moins cher, tant dans le domaine sportif que socioculturel puisque les droits de participation des ateliers annuels s'élèvent à 55 €. On trouve également des activités par cycle à partir de 40€ pour 10 séances. Pour les stages, il faut compter 80€/semaine, repas inclus.

- Les mouvements de jeunesse restent très démocratiques. Les scouts et guides demandent 37,75 € de cotisation annuelle. Leurs camps de 7 à 10 jours pendant l'été restent aussi à la portée de nombreuses bourses (125 € en moyenne).
- Le gouvernement de la Communauté française n'a pas reconduit le financement du chèque sport en 2010 ; celui-ci étant pourtant considéré comme instrument d'intégration au profit de jeunes défavorisés.

Coût pour les associations

- Les locations concernant les complexes sportifs varient de 11€ à 23€ (pour l'entièreté d'un complexe). Les locations sont gratuites pour les équipes de jeunes (min 50% de jeunes) Ucclois. Pour les locations occasionnelles (tournois, matchs amicaux) il faut compter 10€/h et 20€/match pour toutes les associations ayant une location régulière.
- Les locations concernant les locaux scolaires sont de 15€/h et de 10€/h pour les associations de jeunes. Pour les locations occasionnelles, il faut compter 125€/jour (250€/dimanche).

Les complexes affichent complets en permanence et les nouvelles demandes ne peuvent donc être satisfaites. Quant aux bâtiments scolaires, le taux d'occupation ne cesse de croître.

Subsides

Les opérateurs, par contre, bénéficient rarement de subsides et si c'est le cas, les subsides sont peu élevés. En 2009 :

- 7 clubs sportifs, organisant des activités pour les enfants de 2.5 à 12 ans, ont reçu un subside régional pour l'infrastructure, allant de 1500€ à 26100€
- 2 clubs ont bénéficié d'un subside communal pour la promotion du football en faveur de la jeunesse de 2217€ pour l'un et 6283€ pour l'autre
- 24 clubs ont bénéficié d'un subside communal d'encouragement aux sociétés sportives, dont 8 pour la promotion en faveur des équipes sportives de jeunes, allant de 130€ à 360€

Hormis le Parascolaire, on le constate, sur la Commune d'Uccle, les activités sont nombreuses et variées, mais les prix sont généralement assez élevés.

D'une part, les associations bénéficient de subsides peu conséquents, voire pas du tout, et d'autre part les locaux sont rares, onéreux, pas toujours adaptés... les associations se tournent alors généralement vers des solutions communales comme la location de complexes sportifs ou de locaux scolaires. Les premiers, moins chers et mieux adaptés affichent complet en permanence, les seconds sont de plus en plus demandés.

Certaines associations se tournent vers le partenariat : soit directement avec une ou plusieurs école(s) et proposent des activités aux enfants de l'école, ou à tous les enfants de la commune. D'autres encore se sont associées au Parascolaire : pas de recherche ni de frais de locaux, publicité gratuite et moniteurs payés soit par le Parascolaire, soit par l'association elle-même. En contre-partie, ces associations doivent pratiquer des prix démocratiques et se soumettre au règlement et à la philosophie du Parascolaire.

Certaines associations et mouvements de jeunesse sont en demande d'espaces couverts dans les parcs.

Recueil des besoins des directions ; des professionnels ; des enfants et des parents

Les Directions

Toutes les Directions des écoles de la Commune ont été interrogées de vive voix à part celles de l'école européenne et du lycée français avec lesquelles nous n'avons pu obtenir de rendez-vous, seulement quelques informations générales sur l'école et le fonctionnement des activités extrascolaires.

Avant de parler des besoins, de nombreuses directions ont tenu à souligner les améliorations constatées depuis 2002 :

❖ Concernant les activités

- plus d'idées et moins de vidéos
- mises en place d'activités de qualité, principalement le mercredi
- prise en compte du désir de ne rien faire
- les enfants choisissent les activités auxquelles ils veulent participer
- espaces extérieurs mieux exploités
- meilleure qualité
- activités spécifiques pour les enfants qui restent longtemps en garderie
- plus d'activités pendant les congés scolaires, mais de plus en plus d'enfants
- activités par des asbl extérieures - garderies désengorgées

❖ Concernant les locaux et le matériel

- plus de matériel
- matériel spécifique
- utilisation des malles surtout le mercredi et durant les congés scolaires
- plus de locaux accessibles

❖ Concernant le Personnel

- personnel plus nombreux (mais pas encore suffisant)
- meilleure qualité grâce aux formations
- plus d'exigence pour les nouveaux engagés, donc plus de compétence
- meilleure relation avec les enfants, plus d'écoute, plus de disponibilité
- soucieux de la sécurité
- équipe plus soudée, meilleure organisation, bon dynamisme
- auto évaluation

Besoins exprimés par les Directions

❖ Concernant les activités :

- difficiles à organiser dans le temps/ turn over des enfants
- activités plus variées (elles sont souvent répétitives)
- demande de certains accueillants pour des ateliers verticaux (pour diminuer les difficultés liées aux différentes tranches d'âge). Les enfants sont beaucoup à l'extérieur.
- plus de personnel pour activités de qualité
- à cause du manque de place, souhait de réserver la garderie aux parents qui travaillent

❖ Concernant les locaux et le matériel :

- plus de place pour stocker le matériel
- locaux spécifiques (aujourd'hui souvent partagés - difficile pour s'organiser, pour ranger le matériel, pour s'approprier les lieux...)
- plus d'espaces intérieurs adaptés ; locaux trop exigus, enfants confinés surtout aux pics de fréquentation
- meilleure insonorisation
- manque de jeux extérieurs
- besoin de renouveler tables et chaises
- difficultés de créer des coins (trop d'enfants et pas assez de place)
- idem pour le temps de midi (manque de places : par exemple des enfants de 3^{ème} maternelle sont à l'extérieur parce que les 1^{ère} dorment.

❖ Concernant le personnel

- plus de stabilité des personnes (ALE...), plus de régularité
- trouver des personnes compétentes, car les horaires sont difficiles (coupés...) surtout pour les petits. Des personnes mieux formées (écoles non subsidiées n'envoient pas de personnel en formation- pas d'amélioration)
- plus de personnel/ taux d'encadrement insuffisant
- plus de motivation du personnel surtout en fin de carrière (usure de la fonction)
- meilleur encadrement et soutien du personnel durant les congés scolaires
- plus d'encadrement sur le temps de midi

❖ Concernant les autres

- pas assez d'aide aux devoirs

Synthèse des besoins exprimés par les Directions :

- Taux d'encadrement insuffisant (y compris durant le temps de midi)
- Locaux de garderie inadaptés et trop exigus

- Difficulté de mise en place d'activités et manque d'activités variées dues au grand nombre d'enfants et au turn over de ceux-ci
- Manque de stabilité et de professionnalisme du personnel dans certains réseaux

Les Professionnels

D'une manière générale, on peut dire qu'à Uccle, les asbl, les clubs sportifs et autres ne manquent pas vraiment de candidats. Peu d'associations se plaignent du taux de fréquentation ; en général, il est satisfaisant, voire même très bon, mais parfois fluctuant. Les petites associations qui manquent de candidats le doivent principalement à un manque de publicité.

Les principaux besoins émis par les associations se regroupent autour de 4 grands axes :

❖ Subsidés

La plupart des associations se plaignent d'un manque de moyens :

- Fonctionnement sur fonds propres qui ne suffisent pas toujours à couvrir les frais ; plusieurs associations ont dû fermer leurs portes et d'autres sont en passe de le faire, même si le taux de fréquentation est en progression
- Emplois ACS
- Gestion faite par des bénévoles
- Subsidés communaux symboliques, généralement entre 130 et 350€/an.

❖ Locaux

- Problème de locaux. Les locations à Uccle sont hors de prix et les complexes sportifs communaux occupés à plein temps.
- Les associations se plaignent d'avoir de moins en moins accès aux salles dans les bâtiments scolaires, notamment pour les stages durant certains congés scolaires ; les prix de ces salles sont de surcroît, trop élevés.
- Les salles disponibles ne sont pas toujours adaptées ; sol trop dur (mauvais pour les articulations), espace exploitable trop exigu. Elles sont difficilement accessibles en transport en commun (seuls les enfants qui peuvent être déposés par leurs parents en voiture peuvent s'y rendre).

❖ Diffusion de l'information

- Toutes les associations sont intéressées par le fait de pouvoir diffuser leurs informations. La plupart souhaite se faire connaître par un public plus large.

- Difficulté de faire passer la pub dans les écoles (dans les écoles à proximité, ou encore dans les écoles communales d'une manière générale).

❖ **Communication et entraide entre les structures**

Plusieurs associations souhaiteraient plus de contacts et d'entraide entre-elles ; établir des collaborations. Elles sont en demande d'informations sur les activités les unes des autres et souhaiteraient mieux connaître le réseau ucclois d'une manière générale.

Certaines nous ont fait part de demandes et/ou des propositions très concrètes comme :

- recherche d'une association partenaire : pour développer une nouvelle activité ; ou pour une complémentarité d'activité
- recherche d'aide lors de représentations
- proposition d'un partage de locaux ; ou encore d'un prêt de local de dépannage en cas d'imprévu
- Certaines associations souhaiteraient également avoir plus d'infos sur le champ d'action de la coordination ATL ; sur le type de soutien que celle-ci peut leur apporter.

Synthèse des besoins exprimés par les professionnels :

- Manque de moyens : beaucoup fonctionnent sur fonds propres, l'administratif est souvent géré par des bénévoles
- Locaux : manque de locaux, loyers hors de prix, complexes sportifs communaux toujours complets et locaux scolaires pas exploités au maximum et pas toujours adaptés
- Information/communication : plus de contacts et plus d'infos entre les associations. Plus d'échanges de service et de solidarité entre elles.

Les Parents

Un nombre important de parents n'ont pas exprimé de besoins spécifiques et se sont dits satisfaits de ce qui était proposé à Uccle, aussi bien dans les écoles qu'en dehors des écoles. D'autres ont souligné les améliorations observées depuis quelques années dans les écoles, tant d'un point de vue qualitatif que d'un point de vue quantitatif. D'autres par contre ont encore exprimé toute une série de besoins, et particulièrement les parents qui travaillent et n'ont d'autre choix que d'inscrire leur enfant en accueil extrascolaire.

❖ Concernant les activités

Pour les plus jeunes :

- Plus d'activités diverses pour les moins de 6 ans, et ce dès la classe d'accueil. Généralement, les activités commencent à partir de 4 ans mais les propositions sont peu variées ; principalement de la psychomotricité. Les parents souhaiteraient plus de musique, de gym...
- Pour les stages, possibilité de faire une sieste pour les plus petits
- 2 heures d'activités en continu pour le mercredi après-midi
- Une garderie qui soit aussi un lieu d'échanges, mieux structurée où chacun trouve sa place.
- Enfants pas tout le temps à l'extérieur

Pour les plus grands :

- Plus de variété dans les activités proposées au sein des écoles ; plus de sport, danse et musique (autre que l'académie), surtout le mercredi
- Plus d'activités au sein des écoles d'une manière générale et surtout le mercredi après-midi
- Plus de propositions au niveau des activités linguistiques

Pour tous :

- Plus de places pour les activités proposées au sein des écoles ; les places sont souvent limitées et les enfants sur liste d'attente. Idem pour les stages, trop vite complets
- Des moments de temps libre, de délasserment
- Veiller au bien-être des enfants
- Des activités organisées par des professionnels au sein des écoles
- Activités à la carte durant les congés scolaires

❖ Concernant les locaux

Pour les plus jeunes :

- Stages au sein des écoles, pas de délocalisation ; les petits sont sensibles au maintien de l'environnement et du personnel encadrant habituel

Pour tous :

- Exploiter davantage les locaux pour les activités extrascolaires
- Plus d'espaces pour le sport comme baby basket, judo, taïkwendo
- Local chauffé pour la garderie
- Locaux plus spacieux
- Plus d'hygiène surtout dans les toilettes

❖ Concernant l'information

Pour tous :

- Meilleure information sur les stages organisés par la Commune (Parascolaire)

- Mieux informer sur les activités organisées au sein des écoles afin d'élargir le choix des parents
- Plus d'info sur l'académie de musique.

❖ Concernant le prix

Pour tous :

- Activités parascolaire accessibles aux familles nombreuses
- Des prix plus abordables d'une manière générale
- Les activités au sein de l'école gratuites ; certains parents ne peuvent pas se le permettre
- Les prix augmentent et les parents doivent faire un choix pour les enfants : si activités payantes en semaine, plus de possibilité d'offrir une activité durant les WE
- Beaucoup de choix d'activités en dehors des écoles à Uccle, mais chères !

❖ Concernant les horaires

Pour tous :

- Garderies qui commencent plus tôt
- Stages avec garderie matin et soir ; autrement choix limité pour les parents qui travaillent
- Idem pour le mercredi : activités de 14 à 16h, impossible pour les parents qui travaillent.
- Plus grande souplesse avant et après les activités extrascolaires (employeur parfois des exigences en matière d'horaire).
- Accueil durant les congés scolaires et les journées pédagogiques

Pour les plus grands :

- Pas assez d'activités le samedi, seul jour où les parents qui travaillent peuvent accompagner les enfants.
- Plus d'activités le samedi après-midi pour les garçons.

❖ Concernant le Personnel

Pour tous :

- Pas assez d'accueillants dans les écoles
- Certaines écoles manquent de personnel encadrant
- Certaines écoles manquent de personnel compétent ; accueillants pas assez formés ; particulièrement dans les écoles ne participant pas au CLE ou depuis récemment
- Certains réseaux ne peuvent offrir les mêmes services que le réseau communal
- Plus d'attention accordée à la sécurité
- Plus de personnel et plus de souplesse
- Ambiance plus détendue (moins de cris et plus de disponibilité et d'écoute)

❖ Concernant l'accessibilité

Pour tous :

- Difficulté d'acheminer les enfants de l'école vers les lieux d'activités, voire impossible pour parents qui travaillent.
- Beaucoup de demandes pour l'achat de bus de ramassage scolaires ou un système de navettes communales pour emmener les enfants aux activités et les ramener ou un « service » qui se charge des transports
- Bus de ramassage à certains lieux faciles d'accès

❖ Divers

- Un service de garde d'enfants malades au sein des écoles
- Du soutien scolaire au sein des écoles

Critères des parents

Selon une enquête réalisée auprès de 100 familles :

- L'encadrement est le critère le plus important pour les parents ; ils comptent sur la qualité (les qualifications et les compétences des personnes à qui ils confient leur enfant) et le taux d'encadrement, que ce soit pour les 3-6 ans ou les 6-12 ans.
- Le type d'activité découlant du choix et de la motivation des enfants est également déterminant ; un peu plus pour les 6-12 que pour les 3-6, ces derniers étant moins à même de décider du type d'activités qu'ils souhaitent
- Les parents des plus jeunes sont un peu plus attentifs à la proximité de l'activité que les parents des plus grands. Une activité au sein de l'école ou proche du domicile facilite grandement les choses : moins de déplacements, moins de temps, horaire adapté mais le choix est plus restreint, ce qui pose moins de problème pour les petits.
- L'infrastructure est plus importante pour les parents des plus jeunes que pour ceux des grands (sécurité, espace...)
- L'accessibilité n'est pas un critère prédominant, la majorité des parents qui inscrivent leur enfant à des activités extrascolaires (en dehors de l'école) étant motorisés.
- Quant aux tarifs, s'ils sont primordiaux pour les uns, ils ne le sont pas pour les autres. Les avis sont donc très partagés

D'une manière évidente, le premier critère de choix pour les parents est un encadrement de qualité. L'important est que l'enfant soit bien et qu'il s'épanouisse dans les meilleures conditions possibles. Pour les plus grands, le critère choix d'activité est important ; il faut donc qu'il y ait suffisamment d'offre variée. Le prix reste un obstacle mais pas pour tout le monde.

Synthèse des besoins et/ou souhaits des parents

Activités :

- Plus d'activités pour les petits (surtout les 2,5 - 4).
- Activités gratuites au sein des écoles surtout le mercredi
- Plus d'activités à prix abordables et plus d'activités linguistiques
- plus de places pour les activités au sein des écoles
- Plus de souplesse avant et après les activités dans les associations (horaires !)
- Activités tout l'après-midi pour les parents qui travaillent

Stages :

- Plus de places surtout pour les activités à prix modérés (Parascolaire)
- Stages dans les écoles pour petits

Locaux :

- Meilleure exploitation des locaux scolaires
- Plus d'espace pour le sport
- Plus d'hygiène

Environnement :

- Veiller davantage au bien-être des enfants en garderie (plus de disponibilité, moins de cris)

Les Enfants

Les enfants ont été interrogés à propos de leurs activités extrascolaires, soit oralement, soit par le biais d'un questionnaire à remplir (avec les parents pour les plus jeunes).

Nous avons préféré scinder les résultats des maternelles et primaires, afin de mieux cerner les besoins et les attentes des uns et des autres. Tous les enfants n'ont pas répondu à toutes les questions ; certains enfants ont donné plusieurs réponses à une même question.

❖ Maternelles

Sur 46 enfants de maternelle 38 fréquentent la garderie plus ou moins régulièrement et 19 ne la fréquentent pas. Certaines questions sont restées sans réponse.

Qu'est-ce que tu aimes à la garderie ?

- 26 aiment simplement jouer (8 précisent avec des amis, 3 dans la cour)
- 4 aiment dessiner
- 8 faire du bricolage
- 4 regarder la télé

- 4 manger la collation
- tout
- salle de gym
- sieste

D'une manière générale, en garderie, les enfants ont des besoins simples. Ils aiment essentiellement les activités autonomes : jouer librement, dessiner et bricoler

Qu'est-ce que tu n'aimes pas à la garderie ?

- 8 ne savent pas
- 6 rien
- 5 le bruit
- 2 les disputes et les cris
- 4 les jeux (trop peu, pas terribles, cassés ou abîmés)
- 2 regarder la télé (fait peur)
- trop peu d'espace
- rester longtemps
- quand maman arrive la dernière
- aller au coin
- quand il pleut (on est dans la salle de gym)
- on est souvent à l'extérieur
- jouer avec les garçons

Les enfants ont du mal à exprimer ce qu'ils n'aiment pas, à part le bruit et les cris, et disposer de suffisamment de jeux, et en bon état

Comment décrirais-tu la garderie de tes rêves ?

- 8 où l'on peut jouer (certains précisent poupées, voitures, puzzles ...)
- 3 dessins et bricolages
- 3 comme maintenant
- 3 endroit calme (sans cris, cadre relaxant, au milieu de la nature)
- 3 où l'on peut faire du sport (foot, piscine)
- 2 avec des animaux
- 2 télé
- où on peut faire les devoirs
- où on peut lire
- où j'ai envie d'aller
- 1 grande salle séparée en coins
- avec 1 cinéma et des bonbons
- théâtre de marionnettes

La garderie de leur rêve correspond à un endroit où l'on peut pratiquer des activités autonomes, un endroit calme où l'on se sent bien

Es-tu inscrit à d'autres activités ?

- 6 ne le sont pas
- 4 oui sans précision
- 27 font du sport (2 sans précision ; 9 danse ; 6 psychomot ; 3 foot ; 2 gym ; 2 cirque ; 2 piscine ; 1 judo, ; 1 athlétisme,)
- 13 font des activités culturelles (6 atelier langue, 4 musique, 1 peinture, 1 échecs, 1 théâtre)

54% des enfants pratiquent une activité sportive en dehors de l'école; 26% pratiquent une activité artistique et/ou culturelle; 8% pratiquent une activité mais ne savent pas laquelle ou n'ont pas précisé ; et 12% ne pratiquent aucune activité

Dans ces activités, qu'est-ce que tu aimes bien ?

- 23 l'activité en elle-même
- 6 ne savent pas
- 4 être avec les copains
- 4 apprendre en jouant

D'une manière générale l'activité qu'ils pratiquent les satisfait ; certains sont simplement contents de se retrouver et/ou d'apprendre quelque chose.

Qu'est-ce que tu n'aimes pas ?

- 13 ne savent pas
- 3 rien
- me lever tôt
- 2 perdre
- quand il pleut
- 4 un point particulier de la discipline (ex. danse : faire le grand écart)

En général, l'activité leur convient et il n'y a pas grand-chose qu'ils n'aiment pas

Quelles sont les activités que tu aimerais faire après l'école, le mercredi après-midi, le WE et/ou pendant les vacances ?

- 3 ne savent pas
- 36 souhaitent faire du sport (5 sans précision, 7 danse, 3 tennis, 3 foot, 4 piscine, 2 patinage, 3 poney/cheval, 2 gym, vélo, judo, cirque, escalade, hockey, basket, psychomot)
- 21 souhaitent participer aux activités culturelles et artistiques (6 musique, 6 dessin/peinture /bricolage, 4 théâtre, 1 apprendre l'anglais, 1 cuisine, 1 sorties, 1 lecture, 1 regarder les dessins animés)
- 3 jouer (1 dans le jardin)

- 2 aller chez un copain
- 1 dormir
- 1 activités variées organisées

Plus de la moitié des enfants aimerait faire du sport en plus (53%) ; environ 1/3 souhaiterait davantage d'activités artistiques et/ou culturelles (31%)

❖ Primaires

Sur 57 enfants de primaire 49 fréquentent la garderie plus ou moins régulièrement et 8 ne la fréquentent pas.

Qu'est-ce que tu aimes à la garderie ?

- 30 aiment simplement jouer (14 précisent avec des amis, 2 dehors)
- 14 jeux de société
- 8 aiment dessiner
- 7 être avec les accueillants
- 5 faire du bricolage
- 4 participer aux activités proposées
- 2 aiment tout
- 2 faire les devoirs ensemble
- 2 quand il n'y a pas trop de bruit
- quand il fait beau
- 2 aller à la piscine
- jouer au ping pong
- regarder la télé
- bibliothèque
- basket
- sortir de l'école
- visite personnes âgées au home

D'une manière générale, en garderie, les grands comme les petits ont des besoins simples. Ils apprécient jouer librement, être avec les copains, les jeux de société, pouvoir dessiner et bricoler et être entourés de personnes avec qui ils se sentent bien.

Qu'est-ce que tu n'aimes pas à la garderie ?

- 7 quand on ne va pas de l'extérieur (pluie, froid), (1 précise parce que la salle est trop petite, parce qu'on ne joue pas avec moi) ;
- 6 les autres (2 précisent quand ils cassent les jeux, 3 quand ils m'embêtent, 1 quand ils prennent ma chaise)
- 5 trop de bruit
- 4 quand les amis ne sont pas là

- 3 trop nombreux
- 3 attendre (1 précise rester assis, 2 rester longtemps, 1 quand il n'y a pas d'animation)
- 2 bagarres
- 2 quand les accueillants se fâchent
- travailler
- il n'y a pas de balle
- le nouveau choco sur les tartines
- les files pour s'inscrire aux activités
- lire
- le matin, sans jeux

Les enfants précisent qu'ils n'aiment pas rester à l'intérieur, ni le bruit, ni être trop nombreux, ni quand les autres les embêtent ! Or ils aiment les activités « d'intérieur » : jeux de société et autres, dessiner, bricoler...on peut donc aisément penser qu'ils préfèrent être dehors plutôt qu'à l'intérieur dans de mauvaises conditions !

Comment décrirais-tu la garderie de tes rêves ?

- 18 activités extérieures (6 sans précision et 12 plus de sport (badminton, 2 ping-pong, foot, basket, parcours, 3 piscine, danse)
- 12 le calme et le bien-être (avec des fauteuils, des coussins, en rose, sans disputes, accueillantes gentilles, tout le monde gentil, oiseaux et des arbres, bien décorée, propre et rangée, grande pelouse pour se détendre)
- plus de jeux de société ou autres
- 6 dessins et bricolages
- 6 plus d'activités à l'extérieur (parcours terrain foot, modules, on sort quand on veut)
- 6 TV, DVD, console
- 5 livres/ bibliothèque (1 précise 1 conteur)
- 5 la même
- 5 plus d'espace (1 précise idem mais en plus grand, pour quand il pleut, garderie énorme, grande classe et 1 bureau pour chacun)
- 2 où on peut manger (gâteaux au chocolat chaud, faire la fête et bonbons, pizzas)
- 1 animal dans chaque classe
- 1 du soleil
- 1 qu'on puisse apporter son tél.
- 1 pas de règles

La garderie de leur rêve correspond à un endroit où l'on peut être à l'extérieur pour jouer et pratiquer du sport. D'autre part, ils souhaitent aussi un endroit calme où ils se sentent bien et où l'on peut pratiquer des activités autonomes.

Es-tu inscrit à d'autres activités ?

- 3 ne font rien
- 47 font du sport (8 sans précision, 5 natation, 5 foot, 4 arts martiaux, 3 basket, 3 danse, 3 équitation, 2 hockey, 2 gym, 3 tennis, 3 escalade, 1 badminton, 1 yoga, athlétisme, cirque, plongée)
- 28 participent à des activités culturelles et artistiques (8 font de la musique (instrument), 2 chant, 3 théâtre/impro, 3 dessin, 5 atelier langues, 4 arts plastiques, 1 atelier lecture, 1 sculpture, 1 informatique)

La plupart des enfants pratiquent du sport en dehors de l'école (60%) ; 36% pratiquent une activité artistique ou culturelle et 4 % ne font rien

Dans ces activités, qu'est-ce que tu aimes bien ?

- 33 l'activité elle-même
- 11 être en groupe/ avec les copains
- 4 profs sympas
- 3 progresser/faire de nouvelles choses
- ça se passe à la maison (piano)
- être en plein air
- me défouler

D'une manière générale l'activité qu'ils pratiquent les satisfait ; ils sont également nombreux à aimer se retrouver ensemble, avec les copains.

Qu'est-ce que tu n'aimes pas ?

- 6 n'aiment pas une partie de l'activité (échauffements, entraînements, apprendre par cœur, nettoyer le box...)
- se dépêcher
- attendre ceux qui arrivent en retard
- ça ne dure pas assez longtemps
- ça finit tard
- il n'y a pas assez de place
- disputes
- perdre
- quand monsieur fume et sent mauvais
- quand il n'y a pas de match

En général, l'activité leur convient et il n'y a pas grand-chose qu'ils n'aiment pas

Quelles sont les activités que tu aimerais faire après l'école, le mercredi après-midi, le WE et/ou pendant les vacances ?

- 10 ne veulent rien d'autre, soit parce qu'ils ne souhaitent pas plus soit parce qu'ils veulent

simplement se reposer, rester en famille, se promener

- 62 souhaitent faire du sport (4 sans précision, 10 natation, 6 foot, 5 tennis, 4 arts martiaux, 4 danse, 3 basket, 3 ping pong, 2 badminton, 2 gym, 2 escalade, 2 patinage, 2 bowling, 3 vélo, 2 cirque, 1 tir à l'arc, 1 pétanque, 1 équitation, 1 athlétisme, 1 golf)
- 26 souhaitent participer à des activités culturelles et artistiques (7 musique, 6 arts plastiques, 4 théâtre, 3 faire des sorties (cinéma...), 2 jeux de société, 2 ateliers langues, 1 chant, 1 expérimenter (électricité...), 3 scouts.

La grande majorité des enfants aimerait faire plus de sport (73%) ; Près d'1/3 des activités artistiques et/ou culturelles (27%) et 1/10 estime avoir suffisamment d'activités et ne souhaitent rien de plus.

Si en dehors de l'école les enfants sont à la recherche d'activités sportives et culturelles ; leurs besoins et leurs envies, en garderie, se concentrent autour de leur bien-être et d'un accueil de qualité : pouvoir jouer librement, être avec les copains, disposer de jeux de société et autres, pouvoir dessiner et bricoler... tout cela en étant entourés de personnes avec qui ils se sentent bien et dans un environnement serein.

Synthèse des besoins identifiés au niveau de la Commune d'Uccle

C'est une réalité, à Uccle comme ailleurs, de plus en plus de parents travaillent et ont besoin de support pour mener de front, et harmonieusement, leur vie familiale et leur vie professionnelle.

L'accueil durant le temps libre est une préoccupation constante des enfants, des professionnels, des directions et des parents.

Pour les enfants dont les parents travaillent, le premier milieu d'accueil en dehors des heures de cours est la garderie, de même que pour les parents qui disposent de moyens limités.

Voici les constats les plus marquants révélés par l'état des lieux :

Potentiel et catégories d'accueil

- Certaines offres et catégories d'accueil restent insuffisantes :
 - Manque de choix d'activités pour les plus jeunes et plus particulièrement pour les 2.5-4 ans (souvent de la psychomotricité),
 - Manque d'activités et/ou stages à prix modérés aussi bien au sein de l'école qu'en dehors de l'école
 - Manque de soutien scolaire
 - Manque de places pour les enfants porteurs de handicap
- D'une manière générale le potentiel reste insuffisant
 - Manque de places dans les activités pour les plus jeunes et particulièrement pour les 2.5-4 ans
 - Manque de place dans les activités et/ou stages à prix modérés, notamment au parascolaire dans certaines disciplines
 - Manque de places dans les activités organisées par des asbl extérieures au sein même de l'école
- Infrastructures et locaux
 - Manque de locaux disponibles d'une manière générale
 - Manque de locaux à prix abordables et d'abris couverts dans les parcs
 - Manque d'exploitation des locaux scolaires
 - Locaux de garderie inadaptés et trop exigus
 - Mauvaise insonorisation des locaux qui servent à la garderie
- Taux d'encadrement
 - Manque de personnel pour encadrer les enfants, particulièrement lors de pics de fréquentation.
 - Subside ATL insuffisamment stable et insuffisant pour résoudre le problème d'encadrement

- Coût pour les parents
 - Peu d'activités à prix modérés, hormis le Parascolaire
 - De plus en plus d'activités payantes au sein de l'école
 - Tarifs au sein des écoles manquent d'uniformité
 - Suppression du chèque sport

- Plages horaires
 - Manque de souplesse au niveau des horaires en ce qui concerne les activités en dehors de l'école, surtout le mercredi ; généralement pas de garderie avant et après les activités
 - Manque d'activités permettant aux enfants d'être occupé tout le mercredi après-midi
 - Manque de solution pour acheminer les enfants de l'école vers un autre lieu d'activité

- Accessibilité/ Mobilité
 - Manque de système pour acheminer les enfants de l'école vers les lieux d'activités, surtout le mercredi après-midi

- Information
 - Manque d'information sur les activités d'une manière générale et surtout pour les stages (pas de mise à jour régulière du site)
 - Quant aux associations, la plupart sont en demande de diffusion des informations concernant leurs activités et leurs stages

- Partenariats et coordination
 - Manque de contacts entre les différents partenaires sociaux. pas de concertation sociale, pas de lieu de rencontre, de réflexion et d'échanges.